

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
ПРИКАРПАТСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ УНІВЕРСИТЕТ
ІМЕНІ ВАСИЛЯ СТЕФАНИКА

Факультет іноземних мов
Кафедра французької філології

Г.М. Воронько, М.І. Ковбанюк

**МЕТОДИЧНІ РЕКОМЕНДАЦІЇ ДО ЛЕКЦІЙ, ПРАКТИЧНИХ
ЗАНЯТЬ ТА САМОСТІЙНОЇ РОБОТИ З НАВЧАЛЬНОЇ
ДИСЦИПЛІНИ
«ТЕОРЕТИЧНА ФОНЕТИКА»**

для здобувачів першого (бакалаврського) рівня вищої освіти
спеціальності 035 Філологія спеціалізації 035.055 романські мови та
літератури (переклад включно), перша - французька»

Івано-Франківськ
2024

УДК 811.133.1'342(072)

Воронько Г.М., Ковбанюк М.І. Методичні рекомендації до лекцій, практичних занять та самостійної роботи з навчальної дисципліни «Теоретична фонетика»: навчально-методичний посібник. Івано-Франківськ, 2024. 71 с.

Рецензенти:

Бігун Ольга Альбертівна – доктор філологічних наук, професор, завідувач кафедри французької філології Прикарпатського національного університету імені Василя Стефаника

Павлик Володимир Іванович – кандидат філологічних наук, доцент кафедри філології і перекладу Івано-Франківського національного технічного університету нафти і газу

*Рекомендовано до друку вченою радою
факультету іноземних мов
Прикарпатського національного університету
імені Василя Стефаника
(протокол № 3 від 17 грудня 2024 року)*

Видання містить план та теоретичний матеріал до лекцій, план та короткий виклад теоретичного матеріалу до практичних занять, словник базових фонетичних термінів, вправи до основних теоретичних розділів, теми для самостійної роботи, методичні рекомендації з організації вивчення дисципліни та список рекомендованої літератури.

Для студентів 2-4 курсів факультету іноземних мов першого (бакалаврського) рівня вищої освіти спеціальності 035 Філологія спеціалізації 035.055 романські мови та літератури (переклад включно), перша – французька.

Зміст

Вступ	4
Cours théorique 1	5
Objet d'étude de la phonétique.....	5
Cours théorique 2	8
Principes et classification des sons du langage	8
Cours théorique 3	10
Aspects physique et acoustique de l'analyse des sons	10
Cours théorique 4	13
Phonologie et phonétique	13
Cours théorique 5	17
Phonétisme français.....	17
Cours théorique 6	20
Consonantisme du français.....	20
Cours théorique 7	23
Base articulatoire du français moderne	23
Cours théorique 8	27
Orthoépie du français	27
Cours théorique 9	29
Modifications des phonèmes dans la chaîne parlée.....	29
Cours théorique 10	31
Alternances des phonèmes, liaison et enchaînement.....	31
Cours pratique 1	36
Vocalisme français	36
Cours pratique 2	44
Aspect stylistique	44
(phonostylistique, phonétique stylistique).....	44
Cours pratique 3	44
Structure syllabique du français	44
Cours pratique 4	47
Prosodie.....	47
Cours pratique 5	48
Phénomènes intonants	48
Glossaire de termes	51
EXERCICES :	59
Підсумковий контроль:.....	65
Теми для самостійної роботи	66
Методичні рекомендації з організації вивчення дисципліни.....	67
Références bibliographiques	69
Інформаційні ресурси.....	71

Вступ

Методичні рекомендації адресовані здобувачам першого (бакалаврського) рівня вищої освіти спеціальності 035 Філологія спеціалізації 035.055 романські мови та літератури (переклад включно), перша – французька для аудиторної та самостійної роботи.

У курсі теоретичної фонетики французької мови розглядаються основні поняття і явища фонетичного аспекту французького мовлення, знання яких є невід'ємною частиною становлення філолога. У методичних рекомендаціях висвітлено план та короткий виклад теоретичного матеріалу до 10 лекцій, план та короткий виклад теоретичного матеріалу до 5 практичних занять, словник базових фонетичних термінів, вправи до основних теоретичних розділів, теми для самостійної роботи.

У лекціях розкрито особливості фонетичних одиниць французької мови сегментного й супrasegmentного рівнів. Ретельна розробка завдань з основних теоретичних та практичних занять уможливилює більш ефективно засвоєння теоретичного матеріалу. Методичні рекомендації призначено для викладачів, здобувачів вищої освіти, аспірантів і всіх, хто вивчає французьку мову.

Cours théorique 1

Objet d'étude de la phonétique

Plan

1. L'introduction.
2. La phonétique et son objet.
3. La phonétique fonctionnelle ou la phonologie.
4. Branches de la phonétique.
5. Liens de la phonétique avec d'autres branches de la linguistique.

1. L'introduction.

L'homme s'exprime habituellement par la parole, mais il peut communiquer aussi à l'aide de signes écrits. Ce moyen cependant est secondaire aussi bien au point de vue historique que fonctionnel. D'autre part, la langue écrite n'est autre chose que la forme conventionnelle de la langue parlée. L'écriture a pour base la forme orale de la langue. L'alphabet de la majorité des langues est formé à partir des sons qui constituent leur système phonétique, exception faite de quelques écritures hiéroglyphiques telles que celle du chinois, par exemple.

Les mots et les morphèmes revêtent tous une forme phonique, ils n'existent pas en dehors de la forme phonique.

2. La phonétique et son objet.

Une langue n'existe que sous forme de sons. Les mots et les morphèmes n'existent pas en dehors de la **forme phonique**. Celle-ci constitue l'objet d'une branche spéciale de la linguistique, appelée *phonétique*, et ne fait partie ni de la grammaire ni de la lexicologie, bien que toutes ces branches soient étroitement liées entre elles. L'emploi des sons a ses règles particulières qui ne dépendent pas du mot concret et ne touchent que sa forme phonique. Par exemple, la durée des voyelles en français - la règle veut que toutes les voyelles se trouvant à la fin absolue d'un mot soient brèves quelle que soit la nature du mot: *je fais, je prends, le don, normalement, un homme, fin.*

La phonétique a pour objet d'études les sons du langage. Le mot-même « phonétique » provient du mot grec «phonicos», ce qui signifie «sonore»→ son (phonème). L'étude des sons est étroitement liée à d'autres phénomènes du côté sonore de la langue, tels que : syllabe, accent, intonation. De plus, il y a des liens entre l'étude de toutes ces unités phoniques (son, phonème, syllabe...) et l'orthographe.

Ainsi, la phonétique (au sens large du terme) étudie les moyens sonores de la langue dans toutes leurs manifestations et fonctions ainsi que le lien qui existe entre l'écriture et le côté sonore de la langue.

Branches de la phonétique :

- 1) phonétique segmentale ;
- 2) phonétique suprasegmentale ;
- 3) orthoépique.

Bref, la phonétique est une science linguistique qui a son objet et ses méthodes d'analyse spécifiques.

La phonétique étudie *l'ensemble des moyens phoniques d'expression d'une langue*: les sons, leurs combinaisons et modifications, leur emploi dans le langage, les procédés intonatoires tels que les accents, la mélodie, le rythme etc.

Tous ces éléments constituent le système phonétique d'une langue; ils sont étroitement liés et exercent une influence plus ou moins grande les uns sur les autres. Ainsi, par exemple, la durée et la qualité des voyelles sont en rapport étroit avec l'accent.

3. La phonétique fonctionnelle ou la phonologie.

La science phonétique se subdivise en trois *secteurs fondamentaux*:

- **la phonétique physiologique**, qui comprend la phonétique **perceptive** (auditive) et la phonétique **articulatoire**. La phonétique perceptive étudie les modalités de la perception du message linguistique. La phonétique articulatoire une des branches les plus anciennes de la phonétique, étudie les sons d'après les mécanismes de leur production par l'appareil vocal (étudie les mouvements des organes phonateurs lors de l'émission du message);

- **la phonétique acoustique** ou **physique** qui étudie la transmission du message par l'onde sonore et la façon dont il vient frapper l'oreille de l'auditeur; donc elle étudie la base physique du langage; elle s'est largement développée grâce au perfectionnement de l'électronique;

- **la phonétique fonctionnelle ou phonologie** qui étudie l'inventaire des phonèmes d'une langue donnée et de leur organisation en systèmes.

4. Branches de la phonétique.

Aujourd'hui *le champ de l'investigation* de la phonétique est vaste. La phonétique comporte plusieurs branches :

- **La phonétique générale** étudie l'ensemble des possibilités phoniques de l'homme à travers toutes les langues naturelles: la nature des sons du langage humain, les conditions générales de leur formation et de leur fonctionnement indépendamment des langues concrètes. La phonétique générale analyse également les principes de l'emploi des éléments de la chaîne parlée tels que la syllabe, l'accent, le ton, etc.

- **La phonétique descriptive (synchronique, statique)** est l'étude du système phonétique d'une langue donnée (ou d'un dialecte), l'analyse de ses particularités.

- **La phonétique historique (diachronique, évolutive)** est l'étude des changements phonétiques qu'une langue subit au cours de son histoire, c'est à dire elle tient également compte du développement historique du système phonétique d'une langue.

- **La phonétique comparée** étudie les correspondances phonétiques dans différentes langues d'une même famille. Cette analyse permet d'établir leur origine commune. Il y a donc la phonétique comparée des langues romanes, germaniques, etc. Il existe également des phonétiques comparées embrassant plusieurs familles de langues.

- **La phonétique théorique** a pour but de mettre en valeur les caractéristiques essentielles du système phonétique, de préciser la place de chaque forme dans le système étudié et si possible de l'expliquer.

Liens de la phonétique avec les autres sciences

Bien que la phonétique forme une discipline à part, elle est étroitement liée aux autres branches de la linguistique telles que la grammaire et la lexicologie anciennes et modernes.

En appliquant diverses lois de modification phonétique, on arrive à rapprocher certains radicaux du vocabulaire actuel, tel *labourer* et *labeur*, *ouvrier* et *oeuvre*, *cordial* et *courage*.

La phonétique fournit à l'histoire de la langue et surtout à l'étymologie des explications indispensables.

Elle est à la base de la linguistique comparative qui établit la parenté des langues et explique l'origine commune de mots qui paraissaient différents: *octo* (latin) - *huit* (français) - *otto* (italien) - *ocho* (espagnol), *flos* (latin) - *fleur* (français) - *Blume* (allemand) - *flower* (anglais), etc.

Les liens les plus étroits unissent la phonétique et la grammaire. Certains phénomènes d'ordre phonétique assument des fonctions grammaticales, telles les alternances (*il bat* - *ils battent*, *neuf* - *neuve*, *il était* - *ils étaient*), le ton (*phrase énonciative* - *phrase interrogative*), etc.

La phonétique, tout comme les autres branches de la linguistique, est liée à plusieurs sciences non linguistiques, telles que la psychologie, les maths, la cybernétique, etc.

A la différence des autres disciplines linguistiques, la phonétique a des rapports étroits avec la physique et la physiologie.

La phonétique contribue à promouvoir la didactique des langues, l'audiométrie, la pathologie du langage (phoniatrie, logopédie), les télécommunications, la technique des sons, etc.

Cours théorique 2

Principes et classification des sons du langage

Plan

1. Formation des sons.
2. Aspect triple de l'étude des sons du langage (anatomique/physiologique, acoustique, linguistique).
3. Base articulatoire.
4. Méthodes phonétiques.

I. *Organes phonateurs (phonatoires) et la physiologie des sons.*

L'homme n'a pas à proprement parler d'organes de parole. Les organes qu'on a l'habitude d'appeler ainsi ont des fonctions purement biologiques (de respiration, de consommation de nourriture, etc.). Ces organes ont été adaptés secondairement à la fonction communicative. L'appareil phonatoire de l'homme comporte trois parties: a) *l'appareil respiratoire* qui fournit le courant d'air nécessaire à la production de la plupart des sons du langage à partir des poumons; b) *le larynx* contenant les cordes vocales, responsable à la fois du voisement (caractère sourd, sonore des sons) et de l'intensité; c) *les cavités supraglottiques (résonateurs)* qui donnent leur caractère aux sons par le jeu d'organes mobiles modifiant le volume et la forme de chaque cavité. Il importe de tenir compte du fait que le son perçu par l'oreille est enregistré dans le cerveau. La prononciation d'un son suppose, par contre, un ordre du cerveau transmis aux organes phonateurs.

II. *Acoustique du son (la transmission du son)*

Depuis le milieu du XX siècle on commence à porter un vif intérêt à l'acoustique des sons du langage humain, alors que la physiologie des sons a été plus ou moins bien décrite au XVII siècle.

Néanmoins, la physique, et notamment l'acoustique, a fait d'immenses progrès au cours du XX siècle. Elle nous fournit la possibilité d'analyser, d'une manière effective et convaincante, à l'aide d'instruments de haute précision, l'aspect acoustique du son.

Souvent l'analyse acoustique se combine avec l'examen physiologique en donnant des précisions nécessaires. Tel est le cas des voyelles nasales dont l'origine a été maintes fois discutée. On contestait particulièrement que l'apparition des voyelles nasales soit due à l'accommodation des voyelles orales à la consonne nasale qui les suivit. L'analyse spectrographique qui établit la présence des fréquences basses dans les consonnes nasales, fournit un argument important à l'appui de la thèse exposée ci-dessus. L'acoustique nous apprend que le son consiste en ondes qui sont produites par les vibrations d'un corps élastique et se propagent dans l'air à une vitesse de 340 m/s ou dans toute autre matière. Quand les ondes atteignent notre

oreille, elles agissent sur les nerfs auditifs et y produisent l'impression du son. Donc, tous les sons de la langue peuvent être appréciés du point de vue articulatoire et acoustique. Le troisième aspect du son, *son aspect fonctionnel ou linguistique*, nous en allons parler dans la Phonologie.

III. Base articulatoire

Les phonéticiens français n'utilisent pas ce terme. Il n'y a que L. Roudet qui emploie le terme "base d'articulation". C'est L. Ščerba qui parle de la position des organes de la parole caractéristique pour la langue française, de certaines tendances générales et des habitudes acquises par un peuple au cours de son évolution qui leur sont propres traitant cela de *base articulatoire*. D'après N. Chigarevskaja c'est *l'ensemble des habitudes innées et acquises dans le fonctionnement des organes de la parole*. La base articulatoire du français de nos jours a quelques traits particuliers qui opposent le français à plusieurs autres langues.

1. *La première caractéristique capitale de l'articulation française relève du caractère de la tension musculaire des organes de la parole*. Grâce à la tension musculaire le timbre des voyelles françaises est net et précis.

2. *Le second trait important c'est ce que le français manifeste une prédilection préférée pour l'articulation antérieure*. La plupart des voyelles et des consonnes du français moderne sont articulées dans la partie antérieure de la bouche. Le français possède 9 voyelles et 17 consonnes formées dans la partie antérieure de la bouche et 6 voyelles et 3 consonnes qui soient formées à l'arrière de la bouche.

3. *L'articulation française est appelée dorsale*, la pointe de la langue se trouvant toujours près des alvéoles des dents d'en bas. Le français connaît également l'articulation apicale pour les [ʃ], [ʒ], [l] et pour le [r], lorsqu'il est une vibrante prélinguale.

4. *Le français emploie beaucoup l'articulation labiale* qui est très énergique. L'articulation linguale s'accompagne d'une projection et d'un arrondissement labiaux. Le jeu labial est très important pour le français. Il se manifeste dans l'articulation des consonnes. La moitié des voyelles étant labiales, entre autre les voyelles antérieures labiales qui enrichissent de beaucoup le vocalisme français. Pour ce qui est des consonnes françaises elles sont toutes nuancées en [ə]. *Il y a lieu de signaler un cas particulier de la prononciation française, c'est la combinaison de deux articulations, antérieure et labiale*.

5. *Il y a encore une particularité à noter en ce qui concerne le jeu actif du voile du palais qui met en valeur le résonateur des fosses nasales*. Il en résulte des sons nasaux. La nasalité dans les voyelles françaises est une caractéristique capitale qui est de plus en plus rare dans le phonétisme des autres langues. De ce fait, si quelqu'un de vous voulait avoir un accent français il ferait mieux de reconstruire ses

habitudes articulatoires en tenant compte des particularités que nous avons mentionnées.

IV. Méthodes d'analyse phonétique

Outre les méthodes d'analyse linguistique qu'elle utilise en tant que science linguistique. La phonétique a ses propres méthodes qui tiennent au fait que son objet est spécifique. Il faut savoir comment les sons sont produits et sont perçus; cet aspect de la phonétique demande l'application de méthodes propres à la physiologie. *C'est la phonétique articulatoire qui s'en occupe.* La phonétique étudie la forme phonique du langage. Comment le son est transmis, sa forme matérielle. Un son est produit par les vibrations d'un corps sonore. Quand on analyse tous les éléments du système phonique d'une langue il s'agit d'examiner la hauteur, la durée et l'intensité des ondes sonores. Ce qui relève de la physique, et, en particulier, d'une de ses branches appelée l'acoustique. *C'est la phonétique acoustique qui s'en occupe* La *phonétique auditive (ou perceptive)* étudie la réception des sons par le destinataire. Elle est historiquement à l'origine des travaux de phonétique, mais elle est aujourd'hui abandonnée, à cause de son caractère subjectif. Dans le cas des phonétiques articulatoires et acoustiques on se sert de la méthode dite *objective*. La méthode de la phonétique auditive est considérée comme *subjective*. Il y a des correspondances entre les résultats obtenus par ces différentes méthodes. Mais toute analyse aboutit toujours à une interprétation linguistique.

Cours théorique 3

Aspects physique et acoustique de l'analyse des sons

Plan

1. L'appareil phonateur et ses composants.
2. Les cavités supraglottiques:
 - a) le pharynx;
 - b) la cavité nasale;
 - c) la cavité buccale.
3. Les organes actifs de la parole.
4. Les organes passifs de la parole.
5. L'acoustique des sons et ses caractéristiques.

1. Organes phonateurs et physiologie des sons

L'homme n'a pas d'organes spéciaux utilisés spécialement pour la formation des sons mais quelques organes de la respiration et de la digestion assument ce rôle important. Dans la phonétique on appelle « appareil phonateur (-oir)» l'ensemble d'organes qui prennent part à la formation des sons. Cet appareil phonateur se compose de 3 parties : les poumons, le larynx et les cavités supraglottiques.

I — larynx, II — pharynx, III — cavité buccale, IV — fosses nasales. *Organes actifs* de la parole : L — lèvres, A — partie antérieure de la langue, M — partie médiane de la langue, P — partie postérieure de la langue, R — la racine de la langue, U — la luette, V — palais mou, F — paroi du pharynx.

Organes passifs de la parole : d — le bout des dents supérieures, e — surface intérieure des dents, f — alvéoles, g — partie antérieure du palais dur, h — le milieu du palais, i — partie antérieure du palais mou.

Dans ce tuyau se trouvent les cordes vocales. Ce sont des muscles élastiques. Les cordes vocales sont écartées. Quand les cordes vocales s'écartent et ouvrent la glotte, la colonne d'air la traverse sans produire aucun son. Les muscles du larynx demeurent dans cette position pendant l'articulation des consonnes sourdes et pendant la respiration normale.

Ces muscles sont susceptibles de se contracter. Il y a en tout quatre muscles, une paire supérieure et une paire inférieure; seule cette dernière participe à la production de la voix. Les cordes supérieures portent le nom de fausses cordes vocales. L'espace de forme triangulaire situé entre les cordes vocales est appelé glotte. Les poumons forment un flot d'air, on émet les sons au moment de l'expiration. L'air remonte vers le larynx. Le larynx est constitué de plusieurs cartilages qui forment un tuyau par lequel l'air monte dans la cavité buccale.

Quand les cordes vocales se rapprochent, elles ferment plus ou moins la glotte. Elles sont alors très tendues et la poussée de l'air les fait vibrer. Ces vibrations des cordes vocales tendues forment le son qu'on appelle *voix*. Plus les cordes vocales sont tendues, plus fréquentes sont les vibrations. Ce sont les voyelles et les consonnes sonores qu'on prononce avec les cordes vocales rapprochées et tendues. Quand les cordes vocales sont rapprochées, mais non tendues, il s'ensuit une des variétés du chuchotement.

2. La différenciation

La différenciation se fait alors *au niveau horizontal*, toutes les voyelles étant réparties en voyelles antérieures [i — y — e — o — œ — ε — a — ε — a] et postérieures [u — o — — a — a —]. Le dos de la langue (sa partie médiane ou postérieure) peut être tantôt abaissé, tantôt plus ou moins rapproché du palais, ce qui assure au vocalisme français la faculté de distinguer quatre degrés d'aperture : [i — e — ε — a] ou bien [u — o — — a]. La différenciation se fait alors *au niveau vertical* : voyelles fermées, mi-fermées, mi-ouvertes, ouvertes.

Pour articuler les consonnes, les différentes parties de la langue se rapprochent plus ou moins de divers points du palais, des dents ou des alvéoles. Tantôt il y a occlusion momentanée suivie d'une brusque rupture des organes, tantôt ce n'est qu'un rapprochement des organes formant une fente. Il se forme toujours un obstacle dans la cavité buccale que l'air doit franchir.

Le rôle de la pointe de la langue (latin – *apex*) n'est pas moins important. Lorsque la pointe est abaissée vers les alvéoles des dents inférieures, l'articulation est dite dorsale, en raison du rôle actif du dos de la langue, tantôt baissée, tantôt élevée. C'est là l'articulation, habituelle du français. La pointe de la langue élevée vers les alvéoles des dents supérieures, il en résulte l'articulation apicale. Telle est l'articulation des consonnes prélinguales en anglais.

Lorsque les lèvres sont arrondies et projetées en avant, il se forme un résonateur supplémentaire entre les dents et les lèvres dont la résonance s'ajoute à celle de la cavité buccale. Il en résulte des sons labialisés.

3. Acoustique des sons

Depuis le milieu du XIXe siècle, on commence à porter un vif intérêt à l'acoustique des sons du langage humain, alors que la physiologie des sons a été plus ou moins bien décrite au XVIIe siècle. Néanmoins, la physique, et notamment l'acoustique, a fait d'immenses progrès au cours du XXe siècle.

Souvent l'analyse acoustique se combine avec l'examen physiologique en donnant des précisions nécessaires. Parfois encore l'analyse acoustique nous apporte une aide en donnant à la phonétique la preuve de phénomènes dont les linguistes avaient une vague idée sans toutefois avoir pu en démontrer l'existence et la nature. Tel est le cas des voyelles nasales dont l'origine a été maintes fois discutée. On contestait particulièrement que l'apparition des voyelles nasales soit due à l'accommodation des voyelles orales devant la consonne nasale qui les suivait. L'analyse spectrographique qui établit la présence des fréquences basses dans les consonnes et également dans les voyelles nasales, fournit un argument important à l'appui de la thèse exposée ci-dessus .

Tous les sons et entre autres ceux du langage humain, constituent des ondes qui se propagent dans l'air. Plus la poussée d'air est forte, plus grande est l'amplitude des vibrations. La première caractéristique du son, *son intensité* (ou sa force), dépend de l'amplitude des vibrations. «On appelle intensité physique l'énergie sonore qui passe en une unité de temps à travers 1 cm.² placé perpendiculairement à la direction du mouvement de la vibration (mesurée en watts)». Les différences d'intensité acoustique sont calculées aussi en décibels.

L'intensité du son constitue la caractéristique première de l'accent de beaucoup de langues. Une autre qualité du son, *sa hauteur*, résulte du nombre de vibrations à la seconde.

La hauteur du ton propre d'un résonateur dépend du volume de celui-ci et également des dimensions de son ouverture (de l'ouverture buccale, par exemple). Plus les cavités de résonance sont vastes, plus bas est le ton et inversement. Plus l'ouverture du résonateur est grande, plus haut est le ton, à condition toutefois que le volume reste le même.

Cours théorique 4 Phonologie et phonétique

Plan

1. Phonologie. L'apparition de la phonologie.
2. Phonétique et Phonologie.
3. Notion d'un phonème.
4. Variantes de phonème.
5. Archiphonème.

Depuis longtemps les linguistes se sont aperçus que la multiplicité des sons du langage humain pouvait être ramenée à un nombre restreint d'unités phoniques nécessaires à la communication entre les sujets parlants une même langue - phonèmes. La notion de phonème a été introduite par Baudouin de Courtenay (1845 – 1929), professeur à l'Université de Kazan.

Le même problème est abordé dans un esprit très différent par L. Ščerba (1880 – 1944). Il était le premier à dire que les phonèmes servent à différencier et à reconnaître les mots. Différentes théories du phonème, à l'étranger, ont pour point de départ les principes linguistiques établis par le célèbre linguiste suisse F. de Saussure exposés dans son "Cours de linguistique générale" édité en 1916 par ses élèves Ch. Bally et A. Séchaye.

Des linguistes représentant différentes écoles dans la théorie du phonème se réclament de F. de Saussure. C'est N. Troubetskoy, fondateur de l'école de phonologie de Prague, qui a proclamé après F. de Saussure le besoin d'analyser les faits du langage humain dans un système, la langue représentant une structure qu'on peut examiner seulement à l'état statique, synchroniquement – l'école structurale. Ses représentants se sont attachés à l'analyse des traits pertinents du phonème. On trouve les adeptes de N. Troubetskoy dans plusieurs pays (R. Jakobson, G. Gougenheim, A. Martinet, K. Togeby).

Il importe de noter que la phonétique fonctionnelle et structurale a reçu le nom de "*phonologie*" qui est opposée à la "*phonétique*", cette dernière s'occupant de l'aspect *matériel des sons*. Plusieurs disciples de N. Troubetskoy estiment que les deux disciplines sont absolument différentes et sans traits communs. L. Ščerba s'est prononcé à juste titre contre cette démarcation vu l'impossibilité de déterminer la valeur fonctionnelle du phonème, abstraction faite de ses caractéristiques physiques et physiologiques. *La phonétique fonctionnelle (dite phonologie)* établit les oppositions utilisées à des fins distinctives et leurs rapports mutuels. La phonétique acoustique et physiologique n'est nullement une science naturelle du fait qu'elle détermine la nature matérielle des distinctions phonématiques. L'une n'existe pas

sans l'autre. Les deux disciplines sont interdépendantes et de ce fait se complètent l'une l'autre.

Tout de même, en comparant la phonétique et la phonologie, on voit qu'elles n'ont pas les mêmes buts. Si la réflexion phonologique est indispensable pour l'étude d'une langue comme système, c'est plutôt à la phonétique qu'il faut faire appel pour l'apprentissage d'une langue étrangère, la correction des fautes de prononciation, dans le cas surtout où l'on a besoin de connaître toutes les caractéristiques d'une prononciation, et non les seules pertinentes.

Finalement, la phonétique (au sens large du terme) comporte deux disciplines interdépendantes et qui se complètent:

1. *La phonétique acoustique et physiologique* étudie la nature matérielle des éléments phoniques indépendamment de leur fonction dans la communication, indépendamment de la langue à laquelle ils appartiennent.

2. *La phonétique fonctionnelle ou phonologie* étudie les éléments phoniques du point de vue de leur fonction dans le système linguistique. Elle étudie les éléments phoniques qui distinguent dans une même langue deux messages de sens différent. Le but premier dans une analyse physiologique est d'identifier les sons qui créent des distinctions de sens. Pour ce faire, il faut mettre en relation la forme et le signifié des formes. En d'autres mots, nous cherchons à déterminer si différences sémantiques sont causées par des différences phonétiques. Par exemple, en français, nous pouvons mettre en opposition les formes "pont" et "bon". Nous savons que les deux mots ont une définition différente et que leur transcription phonique diffère par un seul son (un [p] et un [b] respectivement): pont [pɔ̃], bon [bɔ̃]. En conséquence nous pouvons affirmer que ces deux sons, [p] et [b] sont des phonèmes distinctes. Les fautes dans l'emploi de phonèmes détruisent le sens, ce sont des fautes dites *phonologique ou phonématiques*. *Le phonème* a une valeur fonctionnelle. Il n'est pas susceptible d'être décomposé en des parcelles plus petites sur le plan linguistique. Le phonème est une réalité matérielle possédant ses caractéristiques physiques et physiologiques distinctives et assurant par elle-même une fonction de constitution et de différenciation des mots et des morphèmes. Pourtant, le phonème n'a pas de sens en lui-même. Sa valeur distinctive ne lui vient qu'en qualité de composant d'un mot. Il arrive qu'un phonème coïncide avec un mot ou avec un morphème, mais ce n'est pas le son qui est porteur du sens, par exemple, où [u] et ou [u], fausse [fɔs] – fausser [fɔ-se], etc.

La langue, selon F. de Saussure, se présente comme «un système dont tous les termes sont solidaires», la **parole** est «un acte individuel des sujets usant du système». Les sons sont relatifs à la parole. Chaque **langue** présente dans son code un nombre limité d'unités abstraites, appelées phonèmes.

L e p h o n è m e est donc la plus petite unité phonique fonctionnelle, - on dit encore *distinctive, pertinente*. Distinctif signifiant que les phonèmes n'ont pas de sens en eux-mêmes, mais que le remplacement d'un phonème par un autre suffit à changer le sens du message. Parfois un phonème coïncide avec un mot ou un morphème.

Concrètement un phonème peut se réaliser en des sons différents (appelés *variantes, allophones, réalisations phonétiques*). Pour analyser le *système de phonèmes (système phonématique)* d'une langue, il faut relever les caractéristiques distinctives (pertinentes) des sons, les traits phoniques dont la présence ou l'absence entraîne un changement de sens.

Ex: Le degré d'aperture est un trait pertinent en français et en italien qui distinguent /e/ - /ɛ/, tandis que l'espagnol et l'ukrainien ne possèdent pas cette caractéristique différencielle.

Les différences phonématiques ne sont pas déterminées par la position du phonème. Deux différents phonèmes peuvent fonctionner (différencier le sens) dans les mêmes conditions phonétiques. Ce critère est capital dans la définition du phonème. *Ex: [ʃak] - [ʃɔk] - [ʃik]*

2. Le deuxième critère est appelé *commutation* ou *substitution*.

Si en remplaçant un son par un autre, on peut modifier la forme phonique du mot et sa valeur lexicale ou grammaticale, il s'agit de deux phonèmes différents. *Ex: [sa□]-[sɔ□]; [mɔ□]-[tɔ□]; [par`le]-[par`lɔ□]*. Quand cette substitution est impossible, il s'agit des variantes d'un seul phonème.

3. Quand un son ajouté au mot ou retranché du mot, le fait changer de sens, il s'agit d'un phonème et non pas d'une variante. *Ex: porter [pɔ r`te] - importer [ɛ□ -pɔ r`te]; marquer [mar`ke] - [ar`ke]. En russe: ком – скот, вол – волк, пара - nap etc.*

Ce critère joue un grand rôle dans l'examen du son [ə] instable, une des variantes du [œ] ouvert, dont l'emploi est déterminé par sa position inaccentuée, par son entourage et par le style. Si *e* était un phonème, son adjonction ou son omission créerait un mot nouveau ou un non-sens. Mais son emploi «facultatif» ne change rien à l'acceptation du mot.

Ex: voilà une fenêtr(e) - la f(e)nêtr(e) est ouverte; parlez-moi de son oeuvr(e) - parlez-moi d(e) son oeuvre.

Chaque variante représente un phonème dans un milieu phonétique concret.

Ex: lu (la variante labialisée); lit (la variante non labialisée); peuple (la variante assourdie).

L'entourage phonétique prédétermine l'emploi de telle ou telle variété.

Ex: en russe [e] entre deux consonnes dures est très ouvert: Бэллэ.

On appelle variantes deux sons, ou plus, appartenant à un même phonème et qui ont des affinités physiologiques et acoustiques et qui fonctionnent dans des positions phonétiques différentes.

Deux variantes ne peuvent pas se substituer parce que toute variante est due à un entourage phonétique déterminé.

Ex: les sonantes assourdis [l°] et [r°]: peuple [pœpl°], théâtre [te-`a:tr°]. Certains estiment que les phonèmes [j], [y], [w] deviennent sourdes au contact de consonnes sourdes: pied [pje], puis [py i], poids [pwa].

Il y a également des variantes déterminées par l'accentuation.

Ex: les voyelles longues sous l'accent devant les consonnes allongeantes: [dɔt] - [dɔ:ʒ].

Les variantes qui dépendent non seulement de la position mais aussi **du style** ne sont pas à négliger.

Ex: [ə] du style soutenu et du style parlé.

Toutes ces variétés constituent l'ensemble de variantes **obligatoires**.

Les **variantes individuelles** ou **libres** sont déterminées par les habitudes individuelles ou régionales.

Ex: le [r] parisien et le [r] méridional (variété régionale);

Les fautes dans l'emploi des phonèmes détruisent le sens. Ce sont des **fautes phonologiques** ou **phonématisques**. Une faute dans l'emploi de variantes (c'est une **faute dite phonétique**) ne fait que dénoter l'accent étranger.

L'inventaire phonologique varie : il n'est pas le même à l'initiale, dans le corps du mot et à la finale; il varie de même en position accentuée et non-accentuée. En plus le système de phonèmes est en équilibre instable: il évolue. Certains phonèmes ont une fréquence d'emploi supérieure. La langue ne conserve que les oppositions phonologiques utiles. Lorsqu'une opposition perd son rendement, on observe une **neutralisation**. Ainsi en français on observe des neutralisations entre /a/ et /ɑ /, /e/ et /ɛ / (totale dans le Midi), entre /œ/ et /ø / (pratiquement réalisée dans la région parisienne), entre /oe/ et /ø/, entre /o/ et /ɔ/. Une opposition est neutralisée en une position donnée lorsqu'un ou plusieurs traits qui servent à distinguer les phonèmes en position de pertinence, ne remplissent pas cette fonction en une autre position. Les variantes extrêmes de deux phonèmes se touchent et créent une homophonie (homonymie phonétique). Le produit de la neutralisation est appelé **archiphonème**.

Le système de phonèmes est étudié dans le cadre de la phonologie. La phonologie est à la phonétique ce que la langue est à la parole. Donc, la phonologie se distingue de la phonétique bien qu'il soit difficile de séparer ces deux domaines de recherches. Les éléments phoniques à valeur expressive sont étudiées par la **phonostylistique**. C'est l'étude des variantes qui caractérisent le sujet parlant dans

son origine sociale, son appartenance à un groupe d'âge déterminé, son sexe, son degré de culture, sa provenance géographique.

Le phonème est la plus petite unité phonique du langage servant à distinguer les unités significatives. Il est facile de relever de nombreuses différences sonores auxquelles on ne fait pas attention. A titre d'exemple citons la consonne française [l]. La voyelle qui suit modifie considérablement la nature articulaire et acoustique de cette consonne: dans lune elle est labialisée, dans lire – palatalisée, dans lasse – vélarisée, dans peuple – assourdie. Ces différences conditionnées par l'entourage phonétique ne sont pas opposées les uns aux autres et constituent une même unité de langue.

On appelle *variantes* deux sons, ou plus, qui ont des affinités physiologiques et acoustiques et qui fonctionnent dans des positions phonétiques différentes, appartenant à une même unité phonologique, à un même phonème.

Deux variantes d'un même phonème ne peuvent pas se substituer parce que toute variante est due à un entourage phonétique déterminé. Elles assument le même rôle distinctif. Les variantes conditionnées par l'entourage phonique ont reçu le nom de variantes combinatoires (contextuelles ou allophones). Comme dans les mots lune, lire, lasse, peuple. Il existe aussi des variantes qui sont conditionnées par l'accentuation, qu'on appelle variantes de position. Par exemple, les voyelles françaises s'allongent sous l'accent, ce qui apparaît devant les consonnes dites allongantes [r], [v], [ʒ], [z].

Les variantes qui dépendent non seulement de la position, mais du style ne sont pas à négliger non plus, par exemple [oe] du style soutenu et [ə] du style parlé. Ce sont des variantes stylistiques. Toutes ces variantes constituent l'ensemble des variantes obligatoires .

A la différence des variantes obligatoires, les variantes libres ou individuelles sont déterminées par les habitudes individuelles (le zézaïement-, par exemple) ou régionales [r] du Midi ou [ʁ] roulé, grasseyé, parisien.

Cours théorique 5 **Phonétisme français**

Plan

1. Les traits particuliers du phonétisme français.
2. Deux grandes classes : voyelles et consonnes.

Le caractère particulier du phonétisme d'une langue se manifeste dans la quantité des phonèmes, leur qualité — les oppositions phonologiques et les caractéristiques phonétiques — et leurs combinaisons possibles.

1. Le nombre de phonèmes est assez restreint, variant de 30 à 50 dans les langues occidentales. Les langues connaissent différentes proportions entre les voyelles et les consonnes qui tantôt présentent un équilibre relatif, soit en français — *15 voyelles et 20 consonnes*, en anglais — *21 voyelles et 25 consonnes* ; tantôt constituent un système où la richesse en consonnes supplée à la pauvreté relative des voyelles, par exemple, en espagnol — *5 voyelles et 25 consonnes*.

2. Les variétés qualitatives des sons d'une langue sont fort nombreuses, néanmoins elles ne présentent pas toutes des caractéristiques pertinentes à valeur phonématique. Ainsi, le russe connaît 4 variétés phoniques du phonème [e] allant du plus fermé dans le mot *cemu*, entre deux consonnes mouillées, jusqu'au plus ouvert dans les mots *u, en, ama*, toutes les quatre ne comportant pourtant qu'une seule valeur phonologique, celle du phonème [e]. Par contre, en français, les mêmes variétés phoniques constituent des oppositions phonématiques qui sont à la base des deux phonèmes — [e] fermé et [ɛ] ouvert : le dé — le dais [de — dɛ].

La diversité des systèmes phoniques se réalise donc en différentes oppositions phonématiques utilisées dans les langues. Tel, par exemple, le russe qui emploie, largement l'opposition «consonne dure — consonne mouillée» inconnue du français, tandis que la langue française utilise dans le vocalisme plusieurs oppositions phonématiques que le russe ne connaît pas: voyelle orale — voyelle nasale, voyelle antérieure non labiale — voyelle antérieure labiale, etc.

Il y a autre chose aussi dans la caractéristique qualitative des phonèmes qui relève de la base articulatoire d'une langue. C'est que l'aspect phonétique d'un même phonème en différentes langues peut revêtir un caractère particulier, ce qui n'amène pas forcément une faute de compréhension, mais donne tout de même un accent étranger à la prononciation. Soit, par exemple, les consonnes nasales [m, n] qui existent dans les deux langues : dans la prononciation d'un Français elles sont explosives, à la fin du syntagme.

3. Dans la chaîne parlée les phonèmes composent des groupements variés qui présentent, eux aussi, certaines particularités. Il y a des groupements qui existent dans plusieurs langues en français et en ukrainien, par exemple, [st, rt, tr], etc. Il y en a d'autres qui sont fort rares et même proscrits dans certains idiomes. Soit les combinaisons [rm, tk, rg], etc. ne se trouvant jamais en syllabe initiale dans la langue française, sauf quelques emprunts, et rarement à l'intérieur des mots. Le français parlé évite de même la rencontre de deux voyelles dont la première est une voyelle fermée, il en résulte l'épenthèse de la consonne [j]: *ouvrier* [uvri'e > uvri'je].

4. Parmi les sons français, il y a ceux qui évitent certaines positions, tels que le [ŋ] ne se trouvant jamais au début du mot dans la langue littéraire, les [ɰ, w] — à la fin, les voyelles, [o] et [œ] — dans la syllabe ouverte accentuée, etc.

Le phonétisme français comprend deux grandes classes de sons distinctes : voyelles et consonnes. Pour délimiter ces groupes de phonèmes, il existe plusieurs critères et notamment les critères physiologique, acoustique et phonématique. Il y a lieu de tenir compte de tous les trois pour arriver à déterminer les limites entre ces classes de sons dans différentes langues.

Quand on articule une voyelle, les organes de la parole sont tous tendus d'une façon plus ou moins régulière, la tension musculaire n'étant pas localisée. C'est par ce caractère physiologique particulier dit tension répandue que les voyelles diffèrent des consonnes, celles-ci se caractérisant par la tension localisée. Il suffit de comparer deux phonèmes fort semblables, la voyelle [i] et la consonne [j], pour constater que le point d'articulation de la consonne se trouve entre la partie médiane du dos de la langue très haut levée et le milieu du palais dur. C'est entre ces organes que se forme le bruit caractéristique de la sonante [j], tandis que pour la voyelle [i] tous les organes phonateurs — la langue, le bout et le dos, les commissures des lèvres, les muscles des joues, etc.—sont plus ou moins également tendus, sans qu'aucun d'eux puisse être considéré comme point d'articulation. Aussi est-il bien difficile de déterminer exactement l'articulation d'une voyelle. Ce critère a été avancé par Baudouin de Courtenay.

Pour les consonnes, il se produit un rapprochement des organes de la parole et même une occlusion ce qui constitue un obstacle considérable au passage de l'air par les cavités de résonance. Pour les voyelles, par contre, la voie buccale est plus ou moins libre. Pourtant la présence de l'obstacle n'amène pas forcément l'effet consonantique du fait que certaines voyelles fermées, telles que [i], [y] sont articulées avec le dos de la langue levé vers le palais dur. L'essentiel, c'est la force de la colonne d'air expiré des poumons ou bien la dépense totale de l'air (Rousselot). Elle est moins grande pour les voyelles et plus grande pour les consonnes, surtout pour les consonnes sourdes 1.

Du point de vue acoustique toute voyelle est un ton musical par excellence, alors que toute consonne est un bruit auquel peut s'ajouter le ton musical. Parmi les consonnes il y a quelques phonèmes dans lesquels le ton musical domine et qui forment par cela même une classe de sons intermédiaire entre les consonnes et les voyelles. Ce sont les sonantes. Or, leur caractère physiologique et syllabique relevant nettement du type «consonne», les sonantes sont rangées parmi ces dernières.

Du point de vue phonématique une voyelle forme toujours une syllabe, c'est un son syllabique par excellence. Toutes les voyelles en français sont donc syllabiques. Par contre, les consonnes françaises ne constituent pas à elles seules des syllabes à l'exception de quelques interjections — pst !... ou onomatopées — frrt ! etc. Néanmoins il y a des langues dans lesquelles une consonne est susceptible

d'organiser la syllabe, par exemple, les sonantes en langue tchèque: Dr-da, Grd-litska, etc.

Cours théorique 6 Consonantisme du français

Plan

1. Traits essentiels du consonantisme français
2. Classification des consonnes françaises
 1. Les consonnes constrictives.
 2. La durée des consonnes.

1. Traits essentiels du consonantisme français

1. La plupart des consonnes sont formées dans la partie antérieure de la bouche, 17 sur 20 ou même 18 sur 20, parce que chez certains individus *r* est une consonne prélinguale. Les consonnes du français sont légèrement nuancées en [ə] (voyelle antérieure), les consonnes russes sont nuancées en [ɤ] (voyelle postérieure).
2. L'opposition phonologique «sourde - sonore» est très importante: *honte - onde, bac - bague, vif - vive, etc.* Ce trait du consonantisme du français moderne l'oppose à celui de l'ancien français où les consonnes finales s'assourdisaient (*lonc, grant*) et finalement disparaissaient [ʎ], [gra]. Cette opposition affecte les consonnes-bruits, les sonantes sont toujours sonores.
3. A la différence du latin, le français possède un système riche de consonnes constrictives. Le [v] provient du [u] en hiatus en latin vulgaire; à la même époque s intervocalique a passé à [z]. Les constrictives [] et [] sont le résultat de l'évolution des affriquées de l'ancien français [d] et [t].
4. A la différence du russe et du latin, toutes les consonnes françaises sont dures. Le français ne connaît pas l'opposition phonologique «dure-mouillée».

La prononciation de tout son sur le plan phonétique comporte **trois phases**:

1. La mise des organes de la parole dans la position indispensable pour articuler une consonne - *la tension* ou *excursion*. 2. Le maintien des organes en position voulue - *la tenue*. 3. Le déplacement des organes - *la détente* ou *recursion*. Les trois phases entrent en jeu quand nous articulons une consonne en contact avec une voyelle ou bien à la finale. La consonne qui conserve sa troisième phase (la rupture brusque des organes de la parole) est **explosive**. En finale ou devant une autre consonne, la troisième phase peut ne pas se produire. La consonne est alors **implosive**.

1. Classification des consonnes françaises

Classification acoustique

D'après la classification acoustique, toutes les consonnes se divisent en **bruits** et **sonantes**. Les consonnes-bruits sont celles où le bruit domine [p, b, t, d, k, g, f, v, s, z, ʃ, ʒ]. Les consonnes-sonantes sont celles où le ton musical domine: [l, r, m, n, ɲ, j, ɥ, w]. A leur tour, les consonnes-bruits constituent deux classes de sons: consonnes **sourdes** [p, t, k, f, s, ʃ] et consonnes **sonores** [b, d, g, v, z, ʒ].

Classification physiologique

Du point de vue physiologique, les consonnes sont classées d'après *le mode d'articulation* et d'après *le lieu d'articulation*.

1. Le mode d'articulation

Sur l'examen du fonctionnement des organes de la parole, on a fondé le classement des consonnes en **occlusives**, **constrictives** et **sonantes** (nasales, latérales, vibrantes) d'après le mode d'articulation. Quand les organes forment une occlusion, il s'agit de consonnes occlusives. Lorsque les organes, tout en se rapprochant, ne se touchent pas, il se forme le bruit de frottement, il s'agit de consonnes constrictives. Dans la vibrante [r] le bruit est constitué par le tremblement.

- occlusives
- sourdes : [p], [t], [k]
- sonores : [b], [d], [g]
- constrictives (ou fricatives)
- sourdes: [s], [ʃ], [f]
- sonores : [z], [ʒ], [v]
- sonantes
- nasals (sonores): [m], [n], [ɲ]
- laterales (sonores): [l]
- vibrantes (sonores): [r]

2. Le lieu d'articulation

Pour ce qui est du lieu d'articulation des consonnes, il est à constater que le terme est certainement plus adéquat que pour les voyelles. Mais deux types d'indications sont nécessaires :

- 1) le lieu d'articulation proprement dit, où se produit le barrage total ou partiel ;
- 2) l'organe d'articulation ou la partie de celui-ci formant obstacle.

Le classement d'après le point d'articulation (d'après l'organe phonateur actif) répartit les consonnes en **bilabiales** [p, b, m, ɥ, w], **denti-labiales** [f, v], **prélinguales** [t, d, s, z, ʃ, ʒ, n, l], **médio-linguales** [j, ɲ], **postlinguales** [k, g] et **vélaire** ou **uvulaire** [r].

	sonantes à un foyer à deux foyers latérale	- - - w, ɥ - -	- - - - - -	- - - - - l	j - - - - - -	- - - -	- - -
s	vibrante sonantes			[r]*			[R]*

srd - sourde

snr – sonore

à un foyer = ayant un point d’articulation

à deux foyers = ayant deux points d’articulation

[r]* - les variantes du phonème [R]

Cours théorique 7 Base articulaire du français moderne

Plan

1. Les caractéristiques de l’articulation française.
2. Les caractéristiques des voyelles françaises.
3. Les caractéristiques des consonnes françaises.

Le terme «*base articulaire*», que les phonéticiens français n'utilisent d'ailleurs pas, désigne l'ensemble des habitudes articulatoires contractées par un peuple au cours de son évolution. C'est l'ensemble des habitudes innées et acquises dans le fonctionnement des organes de la parole. Bien que les organes phonateurs soient les mêmes chez les représentants de différents peuples, il y a entre les différentes langues une divergence notable de leur fonctionnement. Ce qui varie d'une langue à une autre c'est d'abord le caractère et le degré de la tension musculaire des organes de la parole, et ensuite leur action réciproque.

Ainsi, *le trait le plus typique de la prononciation française* c'est le caractère tendu de son articulation, qui confère aux sons français une netteté particulière. Pour le russe, on observe par contre une faible tension des organes de la parole. Pour ce qui est de l'action réciproque des organes phonateurs, les langues utilisent des combinaisons différentes, chacune des langues ayant ses propres préférences. Par exemple, la labialisation. En russe, elle s'ajoute à l'articulation postérieure, l'arrondissement et la projection des lèvres se combinant avec le recul de la partie postérieure de la langue. Parmi les voyelles russes, il n'y a que les voyelles postérieures qui puissent être labialisées. Or, dans le français, on combine la labialisation avec l'articulation antérieure aussi bien qu'avec l'articulation

postérieure ce qui donne des voyelles antérieures arrondies [y-œ- œ-ø].

Toute langue a donc sa base articuloire qui lui est propre et qui se manifeste d'une façon plus ou moins évidente toutes les fois qu'on parle une langue étrangère. Ainsi, la mouillure des consonnes n'étant pas dans les habitudes articuloires des Français, ils font sonner [j] après la consonne qui est mouillée en ukrainien ...

La base articuloire subit des modifications parfois très accusées au cours de l'évolution d'une langue. Ainsi, l'ancien français connaissait *une tension musculaire* assez faible et un certain relâchement dans la prononciation ce qui contribuait à la compénétration des articulations : la détente du premier son et la tension du son suivant se confondaient facilement. Les voyelles se diphtonguaient, les consonnes formaient des affriquées.

La base articuloire du français moderne a *quelques traits particuliers* qui opposent le français à plusieurs autres langues.

La caractéristique capitale de l'articulation française relève du caractère de la *tension musculaire des organes de la parole*. Tous les phonèmes français sont extrêmement tendus par rapport aux phonèmes correspondants des autres langues » (P. Fouché). Nulle part, la différence entre les phonèmes tendus et les phonèmes relâchés n'est aussi faible qu'en français, ajoute P. Fouché.

Tous les organes phonateurs et tous les muscles du visage entrent en jeu, quel que soit le son articulé. En voici un exemple. A la différence de beaucoup d'autres langues où les commissures des lèvres ne participent pas à l'articulation, l'écartement énergique des commissures, pour la prononciation française, suit le rapprochement des lèvres dans le sens vertical. A mesure que les lèvres se rapprochent de plus en plus pour former les voyelles non labiales à partir du [a] jusqu'au [i], les commissures s'écartent, participant d'une façon active à l'articulation.

Ce qui distingue le français c'est la simultanéité de la mise en position des organes de la parole et leur stabilité relative au cours de la phonation. Le déplacement des organes ne s'effectue généralement qu'au commencement du son suivant. La phonation terminée, la détente est instantanée.

Cette particularité de l'articulation française a pour conséquence un très faible pouvoir assimilateur des sons français. Ceux-ci sont moins sujets à l'accommodation que les phonèmes du russe qui subissent un retardement dans l'abaissement (ou dans le lever) du voile du palais, dans l'arrondissement des lèvres, etc. Les consonnes françaises ne se mouillent pas au contact des voyelles antérieures fermées à la différence du russe qui arrive à palataliser les consonnes au point d'en faire des sons affriqués. Grâce à la tension musculaire le timbre des voyelles françaises est *net et précis*.

Il n'existe pas en français de sons diphtongues. Il suffit de comparer le [] français qui est homogène du début de la phonation jusqu'à sa fin, au son [o] du russe

légèrement diphtongue commençant par un élément bref pareil au [u] – [].

La précision de l'articulation française se manifeste également dans la détente des occlusives nasales qui sont nettement explosives à la fin du syntagme, alors que les consonnes correspondantes du russe sont implosives. Et ceci parce que leur caractère implosif amènerait la nasalisation de la voyelle précédente, ce qui est absolument inadmissible en français.

Il importe de préciser que cette explosion dans les consonnes occlusives sourdes ne comporte aucune aspiration, les sourdes étant articulées avec la glotte ouverte.

Le fait que la consonne française est croissante — ce qui constitue son caractère prédominant — relève également de la tension musculaire toute particulière des organes phonateurs .

L'intensité exceptionnelle de la force articuloire a des répercussions importantes sur le caractère et le degré de l'assimilation en français en ce sens que l'assimilation entre sourde et sonore, sonore et sourde atteint seulement le jeu des cordes vocales. Une consonne sourde qui est forte de par son articulation devient par assimilation une sonore sans toutefois modifier le degré de sa force articuloire, c'est une sonore forte.

Le français manifeste une prédilection marquée pour l'articulation antérieure dont les premiers signes apparaissent à l'époque préromane de l'évolution de la langue. Ainsi, le latin parlé devait avoir connu un [a] très avancé. Ceci est attesté par le développement ultérieur des occlusives postlinguales [k] et [g] suivis du [a] en affriquées prélinguales [t] et [d], phénomène dû évidemment à l'accommodation. Le développement : [u] latin > [y] français doit résulter lui aussi de la tendance à l'articulation antérieure.

La plupart des voyelles et des consonnes du français moderne sont articulées dans la partie antérieure de la bouche. Le français possède 9 voyelles et 17 consonnes formées dans la partie antérieure de la bouche. Il n'y a que 6 voyelles et 3 consonnes qui soient formées à l'arrière de la bouche.

La fréquence des sons antérieurs (67,5%) est deux fois plus élevée que celle des sons postérieurs (32,6%) d'après les données de A. Valdman.

Certaines des consonnes prélinguales du français telles [], [] sont plus avancées que les sons correspondants de l'ukrainien.

Il y a lieu de noter que l'opposition entre les voyelles antérieures et postérieures paraît moins accentuée en français que dans d'autres langues, les voyelles postérieures françaises étant plus avancées que celles des autres langues romanes telles que l'italien et l'espagnol, sans signaler le roumain dont l'articulation est nettement postérieure. L'articulation antérieure a ses particularités dans toutes les langues, qui sont dues à la position du bout de la langue. Elle est tantôt *dorsale*,

tantôt *apicale*.

L'articulation française est appelée dorsale, la pointe de la langue se trouvant toujours près des alvéoles des dents d'en bas. C'est le dos (latin — *dorsum*) de la langue, de préférence sa partie antérieure, qui s'élève ou s'abaisse pendant la phonation. Il y a des langues qui connaissent l'articulation *apicale* (lat. *apex*, *apicis*), tel l'espagnol — la pointe de la langue élevée vers les alvéoles des dents d'en haut.

Le français connaît également l'articulation apicale pour les [ʃ], [ʒ], [ʝ], et pour le [r], lorsqu'il est une vibrante prélinguale.

Le français emploie beaucoup l'articulation labiale qui est très énergique. L'articulation linguale s'accompagne d'une projection et d'un arrondissement labiaux. Le jeu labial est très important pour le français. Il se manifeste dans l'articulation des voyelles et des consonnes, la moitié des voyelles étant labiales, entre autres les voyelles antérieures labiales qui enrichissent de beaucoup le vocalisme français. Pour ce qui est des consonnes françaises, elles sont toutes nuancées en [œ], par exemple, [kœ], [dœ], etc.

Parmi les consonnes il y a certains phonèmes qui sont nettement labialisés, tels [p], [b], [m], [f], [v], ce qui explique d'ailleurs la notation de l'interjection [ʃ] en orthographe par *chut*.

Le jeu labial est différent même pour les consonnes à peu près identiques en russe et en français, telles que : [p, b, m, f, v]. D'après le schéma elles sont dans les mêmes cases. Ainsi, pour le [p] (dans les deux langues c'est une occlusive, bilabiale, sourde), l'énergie musculaire des lèvres et leur tension est beaucoup plus grande en français qu'elle ne l'est en russe.

Dans beaucoup de langues, les lèvres ne font que s'arrondir sans se projeter en avant. En français, par contre, les deux mouvements sont simultanés et beaucoup plus intenses que dans les autres langues. Il y a lieu de signaler un cas particulier de la prononciation française, c'est la combinaison de deux articulations, antérieure et labiale, phénomène peu commun dans les autres langues.

Le jeu actif du voile du palais met en valeur le résonateur des fosses nasales. Quand le voile du palais s'abaisse et laisse libre le passage par le nez, il en résulte des sons nasaux. Ce sont des consonnes, si le passage par la bouche est fermé et que la tension musculaire est localisée : In, m, ni. Si les deux passages sont libres et que la tension devienne répandue, il se forme des voyelles nasales : [— — œ —]. La nasalité dans les voyelles françaises est une caractéristique capitale qui est des plus rares dans le phonétisme des autres langues. Vu la fréquence des voyelles nasales dans le langage, le fonctionnement du résonateur nasal est d'une importance exceptionnelle pour l'articulation française.

Cours théorique 8

Orthoépie du français

Plan

1. La norme orthoépique du français.
2. L'orthoépie du français d'aujourd'hui.
3. Styles de prononciation :
 - a) le style soutenu ;
 - b) le style parlé.

Orthoépie du français

L'orthoépie étudie l'ensemble de règles de la prononciation standardisée, dite littéraire à une époque donnée. Le rôle de l'orthoépie peut être comparé à celui de l'orthographe dans la langue écrite.

La norme orthoépique du français moderne a pour base la prononciation standardisée du Nord de la France dont le centre est Paris. Cela s'explique par le rôle que le dialecte de l'Ile-de-France, le francien, a joué dans la formation du français, langue nationale.

1. Norme orthoépique (générale)

1. Le vocalisme inaccentué reste relativement invariable, les voyelles françaises ne perdent pas leur timbre dans la position atone. Ceci oppose le français à la langue ukrainien, dont le vocalisme inaccentué est relâché.

Fr: *postal* [ɔ], *commode* [ɔ].

Ce trait peut être expliqué par la tension de l'articulation française, par le caractère relativement faible de l'accent français et l'alternance rythmique des syllabes accentuées et non accentuées.

2. Le français moderne connaît quelques restrictions dans l'emploi des voyelles fermées et ouvertes, malgré le caractère phonologique de cette opposition.

Ex: les voyelles [ɔ] et [œ] ne se trouvent jamais à la fin absolue du mot sous l'accent. Elles y cèdent la place à leurs oppositions fermées: tricoter [ɔ] - tricot [o], microphone [ɔ] - micro [o]; ils veulent [œ] - il veut [ø].

le phonème [e] n'apparaît jamais dans la syllabe fermée. Si la syllabe change de caractère, la voyelle [e] passe à la voyelle ouverte [ɛ]: fievreux [e] - fievre [ɛ], répeter [e] - je répete [ɛ].

3. Le timbre des consonnes sonores ne change pas considérablement à la fin absolue du mot: *plage* [ʒ], *langue* [g], *limonade* [d].

Cette particularité est due à la tension musculaire et la rupture nette des organes de la parole. En plus, l'enchaînement au milieu du groupe accentuel et du syntagme permet à la consonne finale de garder son caractère sonore: *une plage énorme, une langue étrangère.*

4. Les consonnes du français suivies des voyelles antérieures, restent plutôt dures, si on les compare aux consonnes russes dans la même position.

Ex: *méthode, tube, type, décadence* - *метод, тюбик, тун, декаданс*.

5. L'accent du français est fixe. Il frappe la dernière syllabe du mot significatif pris isolément: *a`ller, démonstra`tion*.

Dans la chaîne parlée, par contre, tout mot français peut perdre son accent. L'accent se déplace à l'intérieur du groupe accentuel, frappant la dernière syllabe du groupe: *Vous vou`lez? Voulez-vous? Vous ne voulez `pas?*

La norme orthoépique admet certains flottements dans la prononciation dus aux particularités du système phonologique du français: *automne, aujourd'hui, etc.*

2. Caractéristiques essentielles du style parlé

1. La chute du **e** instable: *j(e) vais lire le journal et m(e) reposer, beaucoup d(e) travail.*

2. Le français parlé a le plus souvent la préférence pour le [a] dans le cas où on hésite entre les voyelles [a] et [ɑ].

3. Il y a des modifications dans l'articulation labiale. La labialisation tend à s'implanter dans les voyelles postérieures en affectant surtout le [ɑ]. D'autre part, elle perd du terrain dans les voyelles antérieures nasales: le caractère labiale du [œ] devient tellement faible, qu'il se confond avec le [ɛ]. Donc, la série antérieure des voyelles nasales tend à devenir non labiale et la série postérieure, par contre, devient labiale.

4. La réduction des groupes de consonnes est la loi phonétique qui régit le français depuis l'époque de sa formation. Aujourd'hui la réduction atteint les sonantes **r, l** qui appartenaient autrefois aux consonnes les plus stables. A l'époque romane c'étaient les consonnes **n, s, k**. La réduction des groupes de consonnes provoque la chute de la première consonne du groupe. Ce phénomène phonétique peut être gros de conséquences pour le système grammatical. Il atteint en style parlé la négation qui perd son premier élément **ne**: *elle viendra pas, j'ai pas peur, etc.*, aussi bien que certains tours impersonnels: *il faut>faut; il vaut mieux> vaut mieux.*

5. L'assourdissement et la chute de **l** et de **r** dans les groupes inséparables (bruit+sonante) à la fin du mot devant un autre mot commençant par une consonne, ainsi qu'à la fin du syntagme.

6. *Où est vot' billet? Aut' chose. C'est pas possib'. Prend'par la main.*

7. Un certain nombre de consonnes finales apparaissent, surtout dans les adjectifs numériques et dans quelques monosyllabes: *le huit mars, cinq pour cent, le but, le fait.*

8. Le style parlé réduit au minimum les liaisons: *c'est=un exercice pas=encore; en gardant pour la plupart les liaisons à fonction grammaticale: il avait - ils avaient.*

9. L'apparition d'un accent supplémentaire à la syllabe initiale du mot significatif contribue à la mise en relief du début du mot français: nous allons "commencer à travailler, ... sera " dirigé par le jeune chef.

10. Les changements dans la norme orthoépique commencent par les modifications phonétiques du style parlé et puis envahissent le style soigné.

Cours théorique 9

Modifications des phonèmes dans la chaîne parlée

Plan

1. Modification des phonèmes dans la chaîne parlée.
2. Phonétique combinatoire.
3. Assimilation.
4. Dissimilation. Accomodation.

L'étude de ce phénomène porte souvent le nom de "phonétique combinatoire"(B. Malberg, H. Sten). Les modifications s'effectuent le plus souvent à l'intérieur d'une syllabe. C'est ce qui explique qu'une consonne subit aisément l'influence de la voyelle qui suit et beaucoup moins de celle qui précède. Chaque langue a ses particularités caractéristiques quant à la modification des phonèmes dans la chaîne parlée. Ces modifications peuvent avoir *un caractère qualitatif* (l'assimilation, l'accomodation) et *quantitatif* (la durée des voyelles et des consonnes).

Modifications qualitatives

L'assimilation. L'assimilation se fait entre deux sons du même ordre, soit entre consonnes, soit entre voyelles. *L'assimilation c'est l'extension d'un ou de plusieurs caractères d'un phonème contigu du même ordre.* Absent, observer, je pense, médecin – *assimilation régressive* avec *assourdissemnt* de *b, j, d*. La plus fréquente parmi les modifications que

subissent les phonèmes dans la langue française. L'assimilation régressive se fait d'avant en arrière, le premier son étant *assimilé*, le deuxième *assimilant*. Subsister – *assimilation progressive* avec *sonorisation* de [s].

L'assimilation progressive se fait d'arrière en avant: le premier son est *assimilant*, le deuxième *assimilé*. C'est l'unique exemple d'assimilation progressive en français moderne. D'après le degré de l'assimilation on distingue *l'assimilation partielle* et *l'assimilation totale*. C'est la première qui est familière à la langue française. *L'assimilation partielle* affecte l'une des caractéristiques du phonème, le plus souvent c'est la sonorité. Ce phénomène articulaire se manifeste ordinairement:

1. A l'intérieur des mots, à la frontière des anciens préfixes latins *ob-*, *ab-*, *sub-*, sortis de l'usage en latin vulgaire, et du radical: *observer*, *absoudre*, *subconscient*. La première consonne s'est assimilée à la seconde du point de vue de la sonorité et

de la force articulatoire: consonne sonore douce [b] a passé à [p] – consonne sourde forte.

2. A la rencontre des mots dans la chaîne parlée: une page charmante, une robe sale, une cave profonde. Devant une consonne initiale “sourde-forte” du deuxième mot, la consonne finale “sonore-douce” du mot précédent devient sourde sans cesser d’être une douce. Un Français distingue nettement les deux groupes accentuels suivants: Je viens t(e) parler – Je viens d(e) parler. Devant une consonne initiale “sonore-douce”, la consonne finale “sourdeforte” du mot précédent devient sonore tout en restant une consonne forte: deux nattes blanches, un sac déchiré, un oeuf dur, une cape blanche.

L’assimilation totale modifie le point d’articulation de la première consonne l’identifiant avec celle qui suit. Elle affecte toutes les caractéristiques du phonème: *сжечь, шить*. Cette espèce de modification n’existe pas en français littéraire, mais elle a lieu en français populaire: je sais pas [ʃ:e’pa]. L’exemple présente un cas particulier de l’assimilation complexe régressive et partielle au début, et progressive et totale par la suite.

L’assimilation vocalique (ou distante) ou la dilation s’effectue à distance, d’une syllabe à une autre, même par-dessus les sons intermédiaires entre deux voyelles. Le français moderne est riche en exemples de dilation vocalique régressive, elle se fait d’une syllabe accentuée à une syllabe inaccentuée. D’habitude, c’est une assimilation de degré d’aperture. La syllabe inaccentuée est toujours ouverte: j’aime [jɛm] – aimer [e’me], bête [bɛt] – bêtise [be’ti z], tête [tɛt] – têtue [te’ty]. Dans les manuels on appelle ce phénomène *harmonie ou harmonisation vocalique*. La dilation vocalique est extrêmement fréquente en style familier.

Le passage du [o] au [ɔ] en syllabe inaccentuée dans les *mots hôtel, côtelette, automne, mauvais*, etc. peut s’expliquer également par la dilation vocalique.

Dissimilation. La dissimilation fait de deux phonèmes identiques, se trouvant à distance, deux sons différents. Le français littéraire ne connaît pas de dissimilation.

L’accomodation a lieu dans la classe des sons de nature différente: les consonnes et les voyelles en contact immédiat. C’est pourquoi l’accomodation est toujours *partielle*. L’accomodation en français se fait généralement d’une voyelle à une consonne. C’est la consonne qui subit l’influence de la voyelle. L’accomodation en français est essentiellement *régressive*. L’accomodation se manifeste dans l’articulation des consonnes suivies de voyelles. Celles-ci transfèrent aux consonnes quelques-uns de leurs traits pertinents, par exemple, le caractère labialisé communique à n’importe quelle consonne *tu, du, cause, fou* le caractère palatalisé ou mouillé: du [d’y], site [s’ite]; le caractère avancé adjoint à une consonne postlinguale: *gare, cure*, etc.

Cours théorique 10

Alternances des phonèmes, liaison et enchaînement

Plan

1. Modifications positionnelles des sons (modifications quantitatives – la durée des voyelles et des consonnes).
2. Alternances phonétiques et historiques.
3. Modifications positionnelles (quantitatives).
4. Le son [ə] instable. La liaison et l'enchaînement.

En plus de sa caractéristique qualitative, toute voyelle possède une caractéristique quantitative. Or, on tient compte généralement de la durée relative du son, soit:

- 1) de la durée d'une voyelle par rapport à une autre dans la même position;
- 2) de la durée de la même voyelle dans différentes positions;
- 3) de la durée qui distingue à elle-seule deux voyelles de même timbre. Dans le premier cas, il s'agit de la durée qui accompagne la différence de timbre, les deux caractéristiques constituent les traits pertinents du phonème telles par exemple, les voyelles françaises [o], [ø], [ɑ] et toutes les nasales qui possèdent *la longueur dite historique*.

La longueur historique complète n'apparaît *qu'en syllabe fermée à la fin du mot*: longue ['lõ:g], allonger [a'lõʒe], longitude [lõʒi'tyd].

2. Le deuxième cas traite des voyelles qui peuvent recevoir en certaines positions, d'ailleurs bien déterminées, une marque quantitative supplémentaire., telles les voyelles françaises en syllabe fermée accentuée devant les consonnes allongeantes à la fin absolue du mot en fin de syntagme: frère, cave, loge, grise (j' ai vu ton frère, descends dans la cave, la concierge est dans sa loge, sa robe est grise). On appelle cette longueur généralement "*longueur rythmique*" parce qu'elle se réalise à la fin du dernier groupe accentuel du syntagme.

3. En troisième lieu, il s'agit d'une longueur à valeur phonologique puisqu'il n'y a qu'elle seule qui oppose deux sons dont les timbres sont identiques. Tel est, par exemple, le cas des voyelles de l'allemand [a -ɑ]: die Stadt (avec un [ɑ] bref) – der Staat (avec un [ɑ] long).

La durée des consonnes.

La durée (la longueur) des consonnes (un trait quantitatif) ne présente pas de valeur phonématique en style non affecté du français; d'ailleurs beaucoup de langues n'utilisent pas non plus de consonnes longues. En général, on peut dire que la consonne sourde est plus longue que la sonore. Mais, dans certaines conditions, la consonne est susceptible de devenir 2 ou 3 fois plus longue qu'elle ne l'est

d'ordinaire. C'est le cas des consonnes frappées de l'accent d'insistance, dit accent emphatique: *m:sérable! m:agnifique!*

Il importe de ne pas confondre une consonne longue avec une consonne double ou géminée. Celle-ci est la combinaison de deux consonnes identiques dont la première est dépourvue de sa dernière phase, la détente (elle devient implosive), et la deuxième – de sa première phase, la tension. (à cet endroit se réalise la coupe syllabique ou, parfois, morphologique). On vient de terminer la tenue de la première consonne pour commencer celle de la deuxième. Quand un mot se termine par une consonne prononcée, et que le mot suivant commence par la même consonne, les deux consonnes dite géminées sont prononcées à la limite des deux mots: il a dit – il l'a dit.

A la différence de l'italien et du russe, le français utilise fort peu la géminée, toute consonne double ayant été éliminée depuis des siècles. A part la gémination du [ʁ] au futur et au conditionnel des verbes *mourir, courir, quérir* (*mourrait, courrait, querrait*, etc.), les géminées sont dues à la chute d'un *e* instable à l'intérieur d'un mot (*nett(e)té, désir(e)rait, extrêm(e)ment*, etc. ou bien à la rencontre de deux mots dans la chaîne parlée (*il l'a vu, grande dette*, etc.). La gémination se manifeste donc à la frontière des morphèmes (*netteté*) et des mots dans la phrase (*grande dette*). Dans les mots savants prononcés souvent avec une géminée par les speakers à la radio, la gémination est due à l'influence de la graphie (*irrél, collectif, Hollande, illusion*, etc). Cet usage tend à s'implanter dans la prononciation française. A citer l'exemple avec le professeur du français qui disait *collègues* en faisant la gémination de [l] quand il était au bureau et sans faire la gémination en conversant au téléphone avec son ami.

Alternances phonétiques et historiques

L'alternance suppose la substitution d'un phonème à un autre à l'intérieur d'un même morphème (radical, affixe, etc.). On distingue généralement deux espèces d'alternances: *alternances vivantes et alternances historiques ou traditionnelles*.

Alternances phonétiques ou vivantes. Les alternances vivantes sont conditionnées par la norme orthoépique moderne. On leur donne également le nom d'alternances phonétiques. Elles sont dues à l'influence des sons voisins, à l'accentuation, à la position du son dans le mot (dans l'unité accentuelle). Les mots nouveaux du français sont susceptibles d'être frappés par ces alternances (*héler – hèle*). Les alternances vivantes sont en français essentiellement vocaliques. Ce sont les voyelles qui alternent avec d'autres voyelles. Les rares sont les alternances de l'espèce "voyelle – consonne". L'alternance "consonne – consonne" ne se trouve pas en français moderne qu'à l'état d'alternance vivante.

L'alternance "voyelle ouverte – voyelle fermée" [e-ε] est une des plus importantes et des plus répandues: répéter – répète, allégresse – allègre, on fête – nous fêtons, plaître – il plaît.. *L'alternance [e-ε]* affecte non seulement les mots isolés, mais aussi les groupes accentuels, en raison du fait que ces groupes constituent des unités accentuelles primaires du français: j'ai – ai-je. *L'alternance [oe-ø] :* boeuf [oe] - boeufs[ø]; ils peuvent – il peut. *L'alternance [ɔ-o],* la voyelle [ɔ] n'apparaît jamais en syllabe accentuée ouverte: trotter – trot. Cette alternance affecte les abréviations en français qui sont multiples: microphone – micro, automobile – auto, stylographe – stylo.

L'alternance "voyelle – consonne" se fait entre les voyelles fermées [i, y, u] et les consonnes constrictives [j, u, w]: loue ['lu] – louer ['lwe], il sue ['sy] – suer ['sue].

L'alternance "voyelle nasale – voyelle orale + consonne nasale". Cette alternance affecte le préfixe in-, im-: impossible – immortel; dans la dérivation: plein – plénier; évident – évidemment.

L'alternance "voyelle brève – voyelle longue". Cette alternance a deux aspects en français moderne: vous dites – ils disent; tic – tige; dernier – dernière; il vit – ils vivent; veuf – veuve; voici une chaise – apportez-moi une chaise longue.

Alternances historiques

Il y a des alternances qui ne s'appuient pas sur la structure phonétique du français, elles ne relèvent plus d'aucune règle phonétique du français moderne. On leur donne le nom *d'alternances historiques ou phonomorphologiques*. Elles sont conservées par la langue en vertu des fonctions grammaticales qu'elles assument. Les alternances historiques sont utilisées dans le verbe pour marquer le nombre. Consonnes [t,d,s,z,v,p,m,j] – zéro de son, III gr.: il bat / ils battent; il répond / ils répondent, il paraît – ils paraissent, il craint/ils craignent; il tient/ils tiennent; il vaut/ils valent; Voyelle orale – voyelle nasale: il fait/ils font. Tous les verbes du II groupe: il finit/ils finissent. Elles servent à opposer le masculin au féminin dans les noms et les adjectifs: consonne [d, t, z] + zéro de son: chat/chatte; cadet/cadette; chaud/chaude; blanc/blanche; français/française; atelier/atelière; époux/épouse.

Dans *les verbes*, quelques-unes des alternances vocaliques exprimant les différences de temps: il peut/il put; il sait/il sut; il met/il mit; il lirai/il lirait. il existe quelque cas d'alternances qui réalisent des fonctions grammaticales. Etant donné leur caractère phonétique désuet, les alternances historiques sont généralement étudiées *par la morphologie*.

La nature de ce son et sa place dans le système phonique français ne sont pas encore suffisamment étudiées acoustiquement et articulatoirement. Phonologiquement ce son n'est pas nettement déterminé. J. Varney Pleasants qui a

analysé ce son dans son ouvrage “Etudes sur l’*e* muet (Paris, 1956, p. 10) parle de ce son comme d’une voyelle mystérieuse, peu saisissable, pas claire se différenciant par une variété de timbres.

Connaissant certaines restrictions parce qu’*e* inusité en syllabe ouverte accentuée, la voyelle [oe] est cependant le son du français probablement le plus typique, celui qui, entre autres, donne à la langue française sa physionomie particulière. Il est très fréquent dans le débit, surtout en position inaccentuée en raison de l’emploi courant des monosyllabes dont il fait partie (de, le, ne, me, te, se, etc.).

On nomme ce son comme *e* muet (немое) parce qu’il ne se prononce pas assez souvent, *e* caduc (беглое) vu son caractère faible et désuet, *e* instable (неустойчивое), *e* sourd (глухое), *e* féminin – du fait qu’il était autrefois utilisé comme marque du féminin. Il y a plusieurs discussions et disputes sur chacune de ces dénominations. Les chercheurs ne sont pas d’accord sur aucune de ces dénominations.

A notre avis, le son dit *e* caduc n’est qu’une variante *instable* du phonème [oe] en syllabe ouverte non accentuée. En effet, son caractère phonétique – il est bref, moins ouvert, plus ou moins relâché dans les positions différentes – ne présente aucune valeur phonologique parce qu’il est dû à la position instable du phonème [oe] dans la syllabe ouverte non accentuée, dans la plupart des cas non initiale, entre deux consonnes susceptibles de former un groupe de consonnes en français: *Je d(e)mande mais – Demandez-lui; je n(e) dis pas non, mais – ne dites pas non, etc.*

D’ailleurs, les termes *e* muet et *e* féminin sont imparfaits; parce que [oe] instable n’est muet que dans certaines positions et qu’il n’est plus de nos jours une flexion du féminin puisqu’il ne se prononce pas à la finale. Phonétiquement, certains chercheurs rapprochent [ə] à [oe], d’autres trouvent que ce son est très similaire au son [ø], les troisièmes considèrent [ə] comme voyelle neutre qu’on peut insérer parlant de la variante non accentuée du [oe]. J Varney Pleasants fait une conclusion que cette importante voyelle ayant son timbre qui ne se confond ni avec [oe], ni avec [ø]. C’est l’unique voyelle en français qui puisse disparaître ou apparaître dans la prononciation dans le même mot ce qui dépend des conditions contextuelles. Faut-il considérer le [oe] inaccentué comme un phonème à part, *e* dit caduc? Parmi les linguistes il n’y a que L. Ščerba, K. Togeby, et G. Straka qui se prononcent en faveur de la valeur phonologique du son [ə]. K. Togeby lui trouve une opposition phonologique à la finale [ø – oe] queue/que, tandis que L. Ščerba atteste le rôle phonématique du [oe] en raison de son alternance avec zéro phonique (zéro de son): cf. *demander – peupler, à d(e)mander – à peupler. Dans demander il s’agit, d’après L. Ščerba, du phonème [ə], alors que dans le verbe peupler où e n’alterne pas avec zéro phonique, il y a le phonème [oe].*

Tous les autres sont d'accord sur le caractère relâché du [ə] sans pouvoir toutefois déterminer de façon exacte son articulation, le classant tantôt parmi les nuances du [œ] en vertu de son caractère ouvert, qu'il garde sous l'accent dans le groupe: *donne-le*, tantôt parmi celles du [ø] à cause de l'alternance – je le prends [œ] – prends-le [ø] (P. Fouché, A. Martinet). Les phonéticiens ont établi certaines lois de la chute et du maintien du *e* instable dans la chaîne parlée. Cette voyelle peut se rencontrer au début, au milieu et à la fin du mot (et à la jonction des mots). C'est la loi des trois consonnes de Maurice Grammont (*voir supplément règles de prononciation du son e*). D'après cette loi le [ə] est prononcé dans les cas quand il est nécessaire d'éviter la présence de trois consonnes consécutives. La chute ou le maintien du [ə] dépend des sons qui précèdent et non des sons qui suivent. Cette loi est sujette à la critique. On cite les cas quand [ə] n'est pas prononcé comme dans *just(e)ment*, *fort(e)ment*, dans *c(e)*. Quant à Pierre Delattre il considère les particularités de la prononciation du [ə] du point de vue de non seulement de la quantité des consonnes qui précèdent mais aussi de la qualité des consonnes, la présence de telles consonnes comme [p, t, k, b, g] et des groupes de consonnes [pr, pl, tr, kr, kl]. Le son [ə] est surtout maintenu s'il est précédé d'un groupe de consonnes doubles: *il le croit; il neige, je crois; passe ce plat; il aime me voir; un guide de montagne*. Les consonnes sonores [ʁ] et [l] sont moins aptes de maintenir le son [ə] dans la prononciation. Dans les mots comme *vendredi, simplement, notre bête, maigre gloire, toute revue, chaque repas* la voyelle est beaucoup plus stable dans la prononciation que dans *forg(e)ron, trist(e)ment, elle vals(e) bien, une p(e)tite, leur ch(e)min*.

Le phonéticien de l'UEV (qui a travaillé dans notre Département de Langue Française V. K. Kachkina) nous a proposé les règles sur la chute et le maintien du son *e* instable (*voir supplément, règles de prononciation*). Selon elle, le [ə] est d'autant plus stable a) s'il s'appuie sur une consonne plus forte fermée, et b) que la différence de force-aperture entre les consonnes est plus grande. Et inversement. Le premier [ə] se maintient nettement dans toute la zone gauche, mais sa stabilité diminue à mesure qu'on approche de la diagonale (*voir tableau joint aux règles*).

La liaison. La liaison vocalique. L'enchaînement. Il existe en français une espèce d'alternance qui est probablement la plus particulière et qui se manifeste à l'intérieur d'un groupe accentuel. Une consonne alterne avec zéro de son: *trois-(z)-amis – trois-(0)-camarades*. Cette alternance porte le nom de liaison. Il est nécessaire de distinguer trois notions: *la liaison, la liaison vocalique, l'enchaînement*.

La liaison est la prononciation occasionnelle de la consonne finale non prononcée d'un mot avec la voyelle du mot suivant. Elle se fait à l'intérieur d'un groupe de mots liés par le sens, c.a.d. groupe rythmique. La liaison introduit dans la chaîne un élément nouveau – *troi(s) livre – trois amis*.

La liaison vocalique. Quand deux voyelles voisines qui appartiennent à deux mots différents sont prononcés ensemble, nous avons une liaison vocalique. Elle s'affecte dans le cadre du syntagme: *Charles va à Arles. Tu as eu.* La liaison vocalique n'introduit aucun élément nouveau.

L'enchaînement consiste en ce qu'on lie la consonne prononcée finale d'un mot avec la voyelle initiale d'un autre mot qui le suit dans la chaîne parlée. La structure phonique du syntagme ne change pas, c'est la syllabation qui subit quelques changements: *Marcel admire une statue* – les sons sont les mêmes mais leur répartition en syllabes a changé.

La liaison vocalique se distingue cependant de *l'enchaînement* en ce sens que celui-ci forme une seule syllabe de deux éléments enchaînés et par cela même crée une nouvelle répartition en syllabes, tandis que *la liaison vocalique* répartit les deux voyelles en deux syllabes différentes suivant la loi de la constitution syllabique en français: autant de voyelles, autant de syllabes. Toutes les liaisons peuvent être réparties en liaisons obligatoires, interdites et facultatives (*voir supplément*).

Cours pratique 1 **Vocalisme français**

Plan

1. La caractéristique générale du vocalisme français.
2. Les traits particuliers du vocalisme français.

1. Traits essentiels du vocalisme français

La voix est à la base de toute voyelle. Les voyelles françaises sont très **nettes** et **tendues**. Il n'y a pas de réduction dans la position atone: *postal* [ɔ], *commode* [ɔ]. L'accent français est relativement faible, plus faible que celui du russe qui fait valoir la voyelle accentuée par sa force. D'autre part, l'accent français frappe toutes les syllabes impaires à compter de droite à gauche à partir de la fin du groupe accentuel, toute voyelle paire se trouvant de la sorte entourée et soutenue par les voyelles plus ou moins accentuées.

Les voyelles françaises sont **homogènes** au cours de toute la durée du son. Cela est dû à la tension musculaire. Les voyelles **ne sont pas diphtonguées**.

2. Classification des voyelles françaises

1. **Le degré d'aperture.** Il est déterminé par les mouvements verticaux de la langue, selon la position du dos de la langue par rapport au palais. La voyelle est **ouverte** si le dos de la langue et la mâchoire inférieure sont abaissés. La voyelle est **fermée** si le dos de la langue est levé vers le palais dur. La mâchoire est moins abaissée. L'opposition phonologique «voyelle ouverte - voyelle fermée» est d'une

grande importance pour le phonétisme français. B. Malmberg propose quatre degrés d'aperture :

- 2) voyelles fermées [i] [y] [u]
- 3) voyelles mi-fermées [e] [ø] [o]
- 4) voyelles mi-ouvertes [ɛ] [œ] [ɔ]
- 5) voyelles ouvertes [a] [ɑ]

2. **Le lieu d'articulation** est défini selon la position de la langue par rapport aux dents. Quand la langue est massée vers l'avant de la bouche, il s'agit d'une voyelle **antérieure** (ou palatale), quand la langue est retirée des alvéoles, la voyelle est **postérieure** (ou vélaire). Les voyelles antérieures sont beaucoup plus nombreuses (9 sur 15).

En associant les deux critères définis (lieu d'articulation et degré d'aperture) on peut disposer les voyelles en triangle. Il s'agit d'une simplification réductrice, pourtant utile pour rappeler que trois voyelles sont seules à être utilisées dans toutes les langues : on parlera de triangle fondamental [i][u] [a].

3. **La labialisation** est définie selon la position des lèvres. Si les lèvres sont avancées et arrondies, il s'agit de la voyelle **labiale** (arrondie). Si les lèvres ne sont pas avancées, il se forme une voyelle **non labiale** (non arrondie). Les voyelles labiales jouent un rôle important constituant la moitié des voyelles françaises (8-10 sur 15) dont trois de la série antérieure [y, ø, œ] ne sont pas très fréquentes dans d'autres langues.

4. **La nasalisation** est définie selon le jeu du voile du palais. Quand le voile du palais est levé, il se forme une voyelle **orale**. Quand le voile du palais est abaissé (laissant l'air passer par la cavité nasale) il s'agit d'une voyelle **nasale**. Les nasales, au nombre assez restreint de quatre voyelles, se classent cependant parmi les plus usitées en français.

Ces quatre traits sont à la base des oppositions phonologiques du vocalisme français.

2. Voyelles-phonèmes du français contemporain

Position du voile du palais	Position de la langue - niveau horizontal	Antérieures		Postérieures	
	Position des lèvres	N	L	N	L
	Position de la langue - niveau vertical	non labiales	labiales	non labiales	labiales

Orales	fermées	i	y	-	u	o
	mi-fermées	e	ø	-		ɔ
	mi-ouvertes	ɛ	œ	-		-
	ouvertes	a	-	ɑ		
Nasales	fermées	-	-	-		-
	mi-fermées	-	-	-		ɔ
	mi-ouvertes	ɛ	(œ)	<		ɑ
	ouvertes	-	-	-		

Voyelles antérieures non labiales

Les voyelles antérieures non labiales sont formées dans la partie antérieure de la bouche. La langue est massée en avant. La pointe de la langue touche les alvéoles inférieures.

[i]

La voyelle [i] est une voyelle orale, antérieure, fermée, non labiale. Elle se classe parmi les plus fermées. Le phonème [i] peut se trouver dans n'importe quelle position, il fait partie de toutes les oppositions phonémiques dont l'une [i-y] est le plus souvent utilisée dans les formes verbales: *fit - fut, lit - lu, dit - dut, vit - vu etc.*

Variantes du phonème [i]:

la plus fermée:

dans la syllabe fermée devant une consonne allongante autre que [r] sous l'accent : *guise, tige, vive;*

les plus ouvertes:

dans la syllabe ouverte non accentuée: *mineur, risquer.*

[e]

La voyelle [e] est une voyelle orale, antérieure, mi-fermée, non labiale. Le phonème [e] n'existe qu'en syllabe ouverte, s'opposant nettement au [ɛ] seulement à la finale absolue accentuée: *fée - fait, pré - prêt, je partirai - je partirais.*

Il y a une tendance à prononcer [e] à la finale absolue du mot: *quai, gai, j'ai, je vais.* Cette tendance à généraliser la prononciation fermée dans le style parlé atteint même le suffixe -et: *gilet, billet.*

A l'intérieur du mot la voyelle [e] prend pied grâce à l'harmonisation vocalique et à la syllabe ouverte type du français: *bêtise, têtu, plaisir [e]*.

Variantes du phonème [e]

la plus fermée

dans la syllabe ouverte accentuée: *thé, dé, quai*.

les plus ouvertes:

dans la syllabe ouverte inaccentuée, précédée ou suivie de la consonne [r]:
précédé, dérivé, périr.

[ɛ]

La voyelle [ɛ] est une voyelle orale, antérieure, mi-ouverte, non labiale. Le phonème [ɛ] ne connaît pas de restrictions dans l'emploi sauf la position initiale en syllabe ouverte: *étape, effet, effort, essor [e]*.

La voyelle [ɛ] est fréquente partout où il s'agit de l'emploi de l'imparfait (description, récit des faits habituels etc).

Oppositions sur le plan horizontal: [ɛ - ɔ] *dette - dot, père - port*; [ɛ - œ] *neuf - neuf; gêne - jeune*

sur le plan vertical: [ɛ - a] *dette - date, bec - bac*.

Il faut constater l'affaiblissement de l'opposition [ɛ - e] ce qui est dû à la loi de position et à la dilation vocalique, aux modifications dans le système grammatical (autrefois la différenciation du passé simple et de l'imparfait: *je parlai [e] - je parlais [ɛ]*).

Variantes du phonème [ɛ] sont nombreuses et variées vu son emploi illimité.

la plus ouverte: dans la syllabe fermée sous l'accent devant un [r] allongeant:
père, mère.

la plus fermée: à l'initiale du mot: *espoir, estampe, estimer*.

[a]

La voyelle [a] est une voyelle orale, antérieure, ouverte, non labiale. Elle a un caractère très avancé. Il lui arrive même d'assimiler les consonnes postlinguales [k, g], en les palatalisant. Le phonème [a] ne connaît pas de restrictions dans l'emploi.

Variantes du phonème /a/

la plus typique dans la syllabe accentuée ouverte après les consonnes prélinguales: *dada*.

variante légèrement retirée en arrière: en position inaccentuée après les consonnes postlinguales: *carrée, garer*.

Voyelles antérieures labiales

La série des labiales antérieures n'est pas fréquente dans les langues du monde: la labialisation accompagne généralement l'articulation postérieure.

L'opposition phonologique: *labiale antérieure - labiale postérieure* est un fait particulier du vocalisme français.

[y]

La voyelle [y] est une voyelle orale, antérieure, fermée, labiale. Le phonème [y] ne connaît pas de restrictions dans l'emploi. Les oppositions phonologiques sont nombreuses: [i-y]: *lit - lut*; [y-u]: *but - bout, rue - roue etc.*

Variantes du phonème [y]

la plus fermée: dans la syllabe accentuée devant [z]: *muse*

les plus ouvertes: dans la syllabe ouverte non accentuée devant ou après [r]: *rumeur*

[ø]

La voyelle [ø] est une voyelle orale, antérieure, mi-fermée, labiale.

La voyelle [ø] est longue en position accentuée dans une syllabe fermée: *neutre [nø:tr]; feutre [fø:tr]; heureuse [œ - `rø:z].*

Oppositions phonologiques: [e-ø] : *dé - deux; fée - feu; [ø-i] : peu - pis; [ø-y] : feu - fut; [ø-u] : queue - cou*. L'opposition [œ-ø] est faible. Certains l'estiment nulle (K.Togoby, B.Malmberg). Comment juger le son [ø], comme phonème ou comme variante du phonème [œ]? Pour prouver le caractère phonologique de l'opposition [œ -ø], il suffit de trouver des positions phonétiques identiques pour les deux sons, d'appliquer le principe de commutation: *jeune [zœn] - jeûne [zø:n], comme je dis - comme jeudi*.

Le [œ] ne se trouve jamais à la finale absolue du mot. Il y alterne avec le [ø]: *oeil [œj] - yeux [zjø], boeuf [bœf] - boeufs [bø], ils veulent [vœ l] - il veut [vø], etc.* Le son [ø] a un emploi restreint dans les syllabes fermées. Il y apparaît devant la consonne fermante [z], tandis que la position devant un [r] demande l'emploi du [œ]: *porteur [pœrtœ :r] - porteuse [pœrtø :z]*. Cependant on trouve le [ø] en position inaccentuée devant un [r]: *Europe*. On trouve le [ø] également devant [t, ʒ, tr]: *émeute, Eugène, feutre*. Devant [f, v, j, vr] on utilise seulement le [œ]: *veuf, veuve, accueil, coulevre*.

Variantes du phonème [ø]

la plus fermée: dans la syllabe fermée accentuée devant [z]: *menteuse*.

les plus ouvertes: dans la syllabe ouverte non accentuée devant une consonne autre que [z]: *neutraliser*.

[œ]

La voyelle [œ] est une voyelle orale, antérieure, mi-ouverte, labiale. Elle n'existe que devant les consonnes: [r, vr, f, v, j, l], parmi lesquelles le [r] et le [j] sont les plus usitées.

Oppositions phonologiques: [ɛ -œ - ɔ]: *paire - peur - pore; sel - seul - sol; etc.*

Variantes du phonème [œ]:

la plus ouverte: dans la syllabe fermée sous l'accent devant le [r] final: *heure*,
peur

la plus fermée: dans la syllabe inaccentuée à l'initiale du mot: *heurter*.

Nous traitons le [ə] comme variante instable du phonème [œ] en syllabe ouverte non accentuée: *je d(e)mande / demandez-lui; je n(e) dis pas non / ne dites pas non*.

Voyelles postérieures

Les voyelles postérieures françaises sont plus avancées que celles du russe. L'articulation postérieure est généralement accompagnée de l'articulation labiale [ɔ, o, u]. La voyelle [ɑ] tend à le devenir aussi.

Les voyelles postérieures sont formées avec la langue tendue, plus ou moins massée en arrière. L'arrondissement des lèvres est plus énergique que pour les voyelles en russe.

[u]

La voyelle /**u**/ est une voyelle orale, postérieure, fermée, labiale. Le phonème [u] ne connaît pas de restrictions dans l'emploi. Les oppositions phonologiques sont nombreuses: [u - y]: *cour - cure; u - o - - a]: poule - pôle - Paul - pâle etc.*

Variantes du phonème /u/:

la plus fermée: dans la syllabe fermée accentuée devant [z]: *douze* ;

les plus ouvertes: dans la syllabe ouverte non accentuée: *pousser, trouver*.

[o]

La voyelle /**o**/ est une voyelle orale, postérieure, mi-fermée, labiale. Elle comporte une caractéristique quantitative supplémentaire en syllabe fermée accentuée, dite longueur historique due à la chute du s ou à la soudure d'une diphtongue: *côte [ko:t], saule [so:l]*.

La voyelle [o] ne se trouve jamais devant un [r]: *restaurant [ɔ]*. Oppositions phonologiques: [e-ø-o]: *dé- deux -dos; [ɔ -o]: pomme - paume, Paul - pôle, notre - nôtre*.

Les variantes du phonème /o/ ne sont pas nombreuses:

la plus fermée: dans la syllabe fermée accentuée devant [z]: *pose* ;

les plus ouvertes: dans la syllabe non accentuée: *hausser*.

La voyelle / **ɔ** est une voyelle orale, postérieure, mi-ouverte, labiale. Elle n'existe pas en syllabe finale accentuée, où elle alterne avec le [o]: *microphone [ɔ] - micro [o], dactylographie [ɔ] - dactylo [o]*.

La voyelle [ɔ] n'est presque jamais utilisée devant un [z] à quelques exceptions près: *philosophe [ɔ], mosaïque [ɔ], etc.*

Variantes du phonème /ɔ/:

la plus ouverte: dans la syllabe fermée sous l'accent devant un [r]: *corps* ;

la plus fermée: dans la syllabe inaccentuée: *bottier*.

[ɑ]

La voyelle /ɑ/ est une voyelle orale, postérieure, ouverte, (non) labiale. Elle comporte une caractéristique quantitative supplémentaire en syllabe fermée accentuée, dite longueur historique due à la chute du *s* ou à la soudure d'une diphthongue: *pâte* [pa:t], *âge*[a:ʒ].

L'opposition [ɑ -a] est une des plus instables. La voyelle [ɑ] est la seule parmi les voyelles orales franchement postérieure, l'articulation du français étant nettement antérieure. Cette tendance à l'articulation antérieure favoriserait l'emploi de plus en plus rare du [ɑ] postérieur. D'autre part, sur le plan phonologique, le rendement fonctionnel du [ɑ] a subi un dommage considérable amené par l'élimination du passé simple et de l'imparfait du subjonctif du langage parlé.

Néanmoins, la voyelle [ɑ] est soutenue dans le système vocalique français parce qu'elle est à la base du son [ɑ̃] qui a un emploi extrêmement fréquent. L'emploi de la voyelle [ɑ] repose tantôt sur la tradition, par exemple dans les suffixes *-ation*, *-aille*, *-ail*, dans le groupe *-roi*, tantôt sur la position dans la chaîne parlée (devant ou derrière [r]: *baron*, *considérable*), tantôt sur les différences du style. Dans le style parlé on élimine le [ɑ] le plus souvent possible.

Il s'agit donc, pour les étrangers, de ne pas abuser de l'emploi du phonème [ɑ]. Il ne faut pas non plus l'éliminer du vocalisme français.

4. Voyelles nasales

Le français en a quatre /ɔ̃ - ε̃ - (œ̃) - α̃/. Pour les voyelles nasales le voile du palais est abaissé, laissant ainsi passer l'air par le nez et par la bouche.

Toutes les voyelles nasales sont ouvertes, articulées avec le dos de la langue abaissé. Les voyelles nasales ont pour base des voyelles orales correspondantes. Elles ont une longueur historique, due à la chute de la consonne nasale qui le suivait autrefois: *pente* [pãnt > pã: t], *conte* [kɔ̃nt > kɔ̃t]

La voyelle /α̃/. La langue s'abaisse et se retire plus en arrière que pour le [a]. Le français tend à labialiser la voyelle /α̃/.

La voyelle /ɔ̃/. La langue et la mâchoire inférieure sont plus relevées que pour le [ɔ].

La voyelle /ε̃/. La langue s'abaisse plus que pour le /ε/ presque comme pour le /a/.

La voyelle /œ̃/ est plus ouverte que la voyelle /œ/. Elle évolue vers le /ε̃/ subissant une délabialisation vu son rendement phonologique assez faible et son emploi dans un nombre restreint de mots.

Les voyelles nasales forment deux groupes opposés quant au lieu d'articulation: voyelles antérieures [œ̃, ε̃] et voyelles postérieures [ɔ̃, α̃]. Il y a une tendance dans la langue parlée à labialiser de plus en plus toute la série

postérieure et inversement, à délabialiser la série antérieure, notamment le [œ], le [ɛ] n'étant pas labialisé.

Oppositions phonologiques: entre les voyelles nasales: *pendre - peindre - pondre*; voyelle nasale - voyelle orale: *panser - passer, ganter - gâter*; voyelle nasale - voyelle orale + consonne nasale: *don - donne, sain - saine*; voyelle nasale + consonne nasale - voyelle orale + consonne nasale: *emm(e)ner - am(e)ner, (nous) tînmes - thème*.

Parmi les langues européennes modernes, à part le français, il n'y a que le polonais et le portugais qui connaissent les voyelles nasales-phonèmes. Elles sont de nature phonétique fort différente du français.

CONCLUSION

La loi de position affecte beaucoup le vocalisme du français contemporain, affaiblissant l'opposition phonologique voyelle ouverte - voyelle fermée.

1. Toute voyelle orale labiale à la fin absolue du mot est fermée([o], [ø]). La même caractéristique tend à affecter la voyelle orale non labiale [e]: *je sais*.
2. Une voyelle en syllabe fermée est ouverte (à quelques exceptions près): *certes, porte, heurter*.
3. Une voyelle orale devant un [z] est le plus souvent fermée: *pose, hésiter, Meuse*.
4. Une voyelle orale devant un [r] est ouverte: *aurore, frère, peur*. Dans la position inaccentuée il existe un [e] et un [ø] devant un [r]: *numéroter, frérot, Europe*.
5. Une voyelle ouverte dans la syllabe qui précède la syllabe tonique avec une voyelle fermée subit son influence et devient, par assimilation, elle aussi, fermée: *plaisir, aimer, jeudi*.

La loi de position régit également le caractère quantitatif du vocalisme français, toute voyelle finale étant brève.

La durée des voyelles définit la distinction entre voyelles longues et voyelles brèves.

- 1) **Longueur historique.** Les sons [o], [ø], [ɑ] et toutes les nasales possèdent la longueur historique. En moyen français la soudure des diphtongues et la réduction des groupes de consonnes ont amené un allongement des voyelles: eau > [o:], eu > [ø:], ai > [ɛ:]. Cette longueur due tout d'abord à la position du son est devenue aux XVIe et XVIIe siècles une marque de valeur phonologique opposant [i] à [i:], [e] à [e:], [a] à [a:] en raison du rôle morphologique de ces voyelles: elles distinguaient le singulier du pluriel, le masculin du féminin. Depuis, les oppositions qualitatives ont remplacé celles de quantité: [ɔ - ɔ:]>[ɔ - o:], [a- a:]>[a- ɑ:], etc. La longueur historique complète n'apparaît qu'en syllabe fermée à la fin du mot, elle diminue dans la syllabe prétonique et disparaît dans la troisième syllabe à partir de la fin du mot: *longue* [ˈlɔ:g], *allonger* [a-lɔ-`e], *longitude* [lɔ-i-tyd]. La longueur historique disparaît à la finale absolue du mot: *long* [lɔ].

- 2) **Longueur rythmique** se réalise à la fin du groupe accentuel, en syllabe fermée devant les consonnes allongeantes [r;v; ;z]. Ex. : *frère* [frɛ:ˈr], *cave* [ka:ˈv], *loge* [lɔ□], *grise* [gri:z] Quelques phonéticiens y ajoutent le groupe final [vr] et la consonne [j] (M.Grammont, G.Gougenheim).

Cours pratique 2 **Aspect stylistique** **(phonostylistique, phonétique stylistique)**

Plan

1. Eléments phonostylistiques dans le style soutenu.
2. Eléments phonostylistiques dans le style parlé.
3. Quelques procédés stylistiques fondés sur les phénomènes phoniques :
 - a) l'allitération ;
 - b) l'assonance ;
 - c) la rime ;
 - d) le rythme.

Ouvrages de référence

Léon P., *Aspect phonostylistique des niveaux de langage*, In : *Le Français dans le monde*, N° 57, juin 1968. (Réceuil de textes).

Cours pratique 3 **Structure syllabique du français**

Plan

1. Les caractéristiques essentielles de la syllabe française.
2. Théorie fonctionnelle.
3. Théorie expiratoire.
4. Théorie de l'aperture.
5. Théorie de la tension musculaire.
6. Constitution de la syllabe en français.
7. Le problème du « e » muet dans la syllabe française.

1. Théories de la syllabe. La syllabe est une des unités fondamentales du langage. En effet, quand on parle, la première unité qu'on prononce n'est pas un son, mais une combinaison de sons, une s y l l a b e.

Au point de vue de la perception, la syllabe peut être décomposée en sons, au point de vue de la prononciation, par contre, la syllabe constitue une unité indivisible. L'importance de la syllabe est capitale dans toute langue. Toutes les modifications phonétiques, le jeu de diverses lois phonétiques ont pour base la

syllabe. La versification est basée sur le nombre des syllabes (tel est le cas du français).

Dans l'étude de la syllabe on se heurte à beaucoup de problèmes, à commencer par la définition de la syllabe.

Il existe plusieurs théories de la syllabe. Pour définir la syllabe, **la théorie fonctionnelle** part *du noyau syllabique*. Le son qui forme la syllabe est une voyelle, celui qui sonne avec est une consonne («consonne» - qui sonne avec). La théorie suscite des objections, parce que certaines langues telles que le serbe, le tchèque, l'anglais etc connaissent des consonnes syllabiques parmi les sonantes: *npcm*, *cpn* (serbe), *vlk*, *krk* (tchèque), *table* [tei -bl], *curtain* [kə :tn].

Donc, la théorie fonctionnelle ne résout pas le problème dans toute sa plénitude, ou bien on est obligé de revoir la définition des voyelles et des consonnes, ce qui entraînerait un classement nouveau de ces sons: tout phonème qui peut former un noyau syllabique est une voyelle. Ce classement sera différent pour les langues différentes.

La théorie de la sonorité repose sur le degré de sonorité du son. D'après le linguiste danois O. Jespersen, les sons se groupent autour du phonème le plus sonore qui n'est pas nécessairement une voyelle. Il a dressé la liste des sons au point de vue de la sonorité. Souvent cette théorie correspond aux faits du langage. Ainsi le français, où normalement, les sons les plus sonores sont les voyelles. Néanmoins, il existe des syllabes qui ne correspondent pas à la théorie de la sonorité, selon laquelle le mot *stoïque* aurait trois syllabes parce que le son [s] est plus sonore que le son [t]; il formerait donc une syllabe à part.

D'autre part, la théorie de la sonorité ne dit rien sur les règles de la syllabation.

C'est le critère physiologique qui est à la base de la théorie de **la tension musculaire** (L.Scerba, M.Grammont, P.Fouché). Faible au début de la syllabe, cette tension atteint son point culminant et puis commence à décroître. Le sommet syllabique se trouve à l'endroit où la tension est maximale. La coupe syllabique se fait à l'endroit de la tension minimale. Il existe trois types de consonnes selon la tension musculaire: *consonne à tension croissante*, *consonne à tension décroissante*, *consonne à deux sommets* ou bien une gémignée.

2. Constitution de la syllabe en français

La structure syllabique varie d'une langue à l'autre. Pour caractériser la syllabe d'une langue il faut définir : le son qui forme le sommet syllabique, la finale de la syllabe, les combinaisons des consonnes et des voyelles qui constituent la syllabe-type d'une langue donnée.

2.1. Le son qui forme le sommet syllabique. En français moderne seule la voyelle peut former une syllabe. Autant de voyelles, autant de syllabes: *partir* [par-`ti:r], *dater* [da-`te], *facile* [fa-`sil], etc. La répartition en syllabes varie selon les

styles. La langue parlée ne connaît presque pas le *e* instable. Un même groupe accentuel peut donc comporter un nombre de syllabes différent: le groupe *vo*tre *servite*ur en langage solennel se prononce en cinq syllabes [vɔ-trə -`sɛr-vi-`tœ:r]. En style parlé (avec un brin d'ironie), la formule est prononcée en quatre syllabes: [vɔtr-`sɛr-vi-`tœ:r] *et même* [vɔt-`sɛr-vi-`tœ:r]. Le *e* final ne compose généralement pas de syllabe.

2.2. La finale de la syllabe. La syllabe qui se termine par une voyelle est appelée **ouverte** et qui se termine par une ou plusieurs consonnes est appelée **fermée**. La syllabe-type du français est la syllabe ouverte. La syllabation en français ne s'arrête pas à la frontière des mots: *un doute affreux* [du-ta-`frø], *une dette oubliée* [dɛ-`tu-bli-`je]. Grâce à l'enchaînement, le nombre de syllabes ouvertes augmente quand on passe du mot isolé au syntagme: *grande - ma grande amie* [`grɑ̃:d] - [ma-`grɑ̃-da-mi]. La coupe syllabique en français met en valeur la syllabe ouverte: dans la plupart des cas la consonne française est une consonne croissante.

2.3. Les combinaisons des consonnes et des voyelles. Le français connaît différents types de syllabes - V (voyelle), CV (consonne-voyelle), CCV, CCCV, VC, VCC, CVC, CCVC, CVCC, CCVCC, CCCVCC. Cependant, la syllabe-type du français est celle qui a la séquence consonne-voyelle (CV). Le français actuel connaît beaucoup de syllabes du type V: *aérer* [a-e-`re], *réussir* [re-y-`si:r] etc. Les syllabes les moins fréquentes sont VC et CVC: *activité* [ak-`ti-vi-`te], *personne* [pɛr-`sɔ̃n].

La limite de la syllabe en français ne coïncide pas nécessairement avec la limite du morphème (*banqu-ier* [bɑ̃-`kje], *entr-ouvr-ir* [ɑ̃-tru-`vri:r]) et du mot (*les hommes* [le-`zɔ̃m], *revenir à pied* [rə-və-`ni:-ra-`pje]).

Passons en revue les **règles de la syllabation française**:

1) Toute consonne intervocalique est croissante. Elle appartient à la voyelle qui la suit, ouvrant la syllabe précédente: *a-ller* [a-`le], *sau-ter* [so-`te], *partir à midi* [par-`ti:-r -mi-`di].

2) Un groupe de deux consonnes dont la première est bruit et la deuxième une sonante appartient à la voyelle suivante: *patrie* [pa-`tri], *tablette* [ta-`bl t], *acrobatie* [a-`krɔ̃ -ba-`si]. Les deux consonnes sont croissantes.

3) Un groupe de deux consonnes dont la deuxième est une des sonantes constrictives [w, ɥ, j] appartient à la voyelle qui le suit, quelle que soit la nature de la première consonne: *avouer* [a-`vwe], *assiette* [a-`sjɛt]. Les deux consonnes sont croissantes.

4) Si le groupe de deux consonnes est formé par deux consonnes-bruits ou par deux sonantes, ou bien s'il se compose d'une sonante et d'un bruit, on le répartit

en deux syllabes: *facteur* [fak-`tœ:r], *parler* [par-`le], *balcon* [bal-`k ɔ̃]. La première consonne est décroissante, la deuxième est croissante.

5) Dans un groupe de trois consonnes avec un *s* au milieu, la coupe syllabique se fait après le *s*: *perspective* [pɛrs-pek-`ti:v], *obstacle* [ɔps-`takl].

Il n'y a que ces deux dernières règles qui font apparaître une consonne décroissante en français. La consonne décroissante est devenue rare en raison de la réduction des groupes de consonnes, mais la syllabe fermée n'est pas complètement éliminée. Le nombre des emprunts augmentant au cours des siècles, les syllabes fermées deviennent plus nombreuses: *speaker*, *club* etc. De nos jours certains monosyllabes font entendre à nouveau leur finale consonantique: *le but*, *en fait*, *plus*, etc. Le nombre de syllabes fermées s'accroît en raison de la chute du *e* instable. Le *e* instable tombé, la consonne finale ferme la syllabe. Passons en revue **les règles du comportement du e instable**.

- La loi des trois consonnes est toujours en vigueur, mais elle connaît certaines restrictions. Elle ne joue presque plus à la frontière des mots: *un(e) port(e) fermée*; *un(e) grand(e) statue*. Néanmoins le *e* final apparaît dans un groupement de mots ou dans un mot composé dont le deuxième élément est un monosyllabe: ``*garde-fou*, ``*porte-clé*; cf: *gard(e)-malade*, *port(e)-bonheur*. A l'intérieur du mot la loi est surtout appliquée si le *e* instable suit deux consonnes formant un groupe indivisible: *sacrement*, *tu siffleras*. Les mots du type *brusquement*, *comportement* ne gardent le *e* qu'en style soutenu. Si le groupe des deux consonnes qui suivent le *e* se compose de deux sonantes dont la deuxième est une des sonantes constrictives [*w*, *ɥ*, *j*], le *e* est gardé dans la prononciation: *atelier*, *muselière*.

- On conserve le *e* instable dans la première syllabe du syntagme après une occlusive: je *d(e)mande* - *demandez-lui*, *j'ai dit qu(e) tu étais malade* - *que dites-vous?*

- Toute syllabe paire à partir du début du groupe accentuel perd son *e* instable quand il y en a toute une suite: *je t(e) le d(e)mande*, ce qui a créé des groupes figés tels que: *je n(e)...*, *je l(e)...*, *je m(e)...*, etc. Par contre, le style parlé laisse tomber le *e* instable des syllabes impaires après une constrictive: *j(e) te la prête*, *j(e) dirai au facteur*.

Cours pratique 4

Prosodie

Plan

1. Prosodie et ses composants. Fonctions de la prosodie (intonation).
2. Accentuation du français : la nature et la place de l'accent, le groupe accentuel, les types d'accent.
3. Mélodie.

4. Dix intonations de base de P. Delattre.
5. Intonèmes (prosodèmes) du français.

Cours pratique 5 Phénomènes intonants

Plan

1. Procédés intonatoires.
2. Types des phrases en français.
3. Dix intonations de Delattre.
4. Groupe rythmique.
5. Syntagme.

L'accent, le rythme, le timbre, la mélodie sont des *moyens prosodiques*. On leur donne également le nom de l'intonation. Certains linguistes emploient le terme *intonation* pour désigner seulement la *mélodie* - le mouvement musical de la phrase. La mélodie varie selon le type du discours. Le langage soutenu est plutôt monotone. L'entretien familial connaît des changements de ton fréquents.

Toutes les propositions énonciatives se terminent par une descente mélodique. Le début présente une partie montante jusqu'à l'avant-dernière syllabe: *Plus on le fréquente, plus on apprécie son humour.*

Dans les phrases interrogatives avec un ordre de mots direct, le ton est toujours montant: *Le docteur n'est pas venu?* Le ton est aussi montant dans les phrases du style familier où l'ordre de mots est direct, et le mot interrogatif est rejeté à la fin: *Il est revenu quand?* Toutes les phrases interrogatives marquent du ton le plus haut le mot de la phrase essentiel pour l'interrogation: *Partiras-tu demain pour Paris? Partiras-tu demain pour Paris?* La phrase qui commence par *est-ce que* a son point le plus haut sur la formule interrogative: *Est-ce que vous partez? Est-ce que vous partez demain?* (La phrase comporte le deuxième noyau sémantique). La phrase interrogative avec un mot interrogatif comporte un ton haut sur le mot interrogatif, le reste est caractérisé par une mélodie descendante: *Quand rentres-tu? Que fait-il?*

Les phrases affectives présentent la variété riche en nuances. Différents procédés entrent en jeu: ton, accent, durée des sons, timbre, pauses, etc. Les phrases exclamatives se prononcent parfois sur un ton montant, pourtant, il n'est pas aussi haut que dans l'interrogation. Il y a une légère descente sur la syllabe qui précède la finale: *Que tu es bête! Mais tu es fou! Que c'est joli!*

D'après P. Delattre, le français emploie dix intonations de base: 1. finalité, continuation majeure (syntagme non final de la phrase), continuation mineure (groupe accentué au milieu du syntagme, implication (mot affirmatif ou négatif non final) et commandement réunis en intonations déclaratives; 2. question (totale) et

interrogation (partielle) formant les interrogatives: 3. parenthèse et écho (apostrophe) nommés intonations parenthétiques; 4. exclamation formant une exclamative. L'auteur donne une représentation schématique des spectrogrammes sur 4 niveaux de 1 à 4.

<i>Si ces oeufs</i>	<i>Continuation mineure</i>	2-3	----- 4 ----- 3 ----- 2 ----- 1
<i>étaient frais.</i>	<i>Continuation majeure</i>	2-4	----- 4 ----- 3 ----- 2 ----- 1
<i>j'en prendrais.</i>	<i>Finalité</i>	2-1	----- 4 ----- 3 ----- 2 ----- 1
<i>- Qui les vend?</i>	<i>Interrogation</i>	4-1	----- 4 ----- 3 ----- 2 ----- 1
<i>- C'est bent toi,</i>	<i>Question (oui? non?)</i>	2-4+	----- 4 ----- 3 ----- 2 ----- 1
<i>ma jolie?</i>	<i>Echo</i>	4-4	----- 4 ----- 3 ----- 2 ----- 1
<i>- Evidemment,</i>	<i>Implication</i>	2-4-	----- 4 ----- 3 ----- 2

			----- 1
<i>Monsieur.</i>	<i>Parenthèse</i>	1-1	----- 4
			----- 3
			----- 2
		—	----- 1
<i>-Allons donc!</i>	<i>Exclamation</i>	4-1	----- 4
			----- 3
			----- 2
			----- 1
<i>Prouve-le-moi!</i>	<i>Commandement</i>	4-1	----- 4
			----- 3
			----- 2
			----- 1

Un groupe accentuel (rythmique) est constitué d'un mot significatif et des mots-outils qui le caractérisent. *Il `parle. Parle-`t-il? Il ne parle `pas. Je `parle / des re`cherches.*

Il existe des groupes accentuels qui comportent deux mots significatifs dont l'un détermine l'autre. Dans ce cas:

1. Ces mots forment un groupe accentuel s'ils constituent une unité lexicale, un mot composé : *De temps en `temps. L'arc-en-`ciel.*
2. Un déterminant (adjectif, adverbe) qui précède un déterminé (nom, verbe, adjectif) forment un groupe accentuel. Le déterminant est inséré entre les mots à valeur grammaticale (article, adjectif démonstratif, adjectif possessif, pronom-sujet etc) et le déterminé. *Cette ancienne `langue. Un grand gar`çon. Il est bien ai`mable. C'était plutôt diffi`cile.*
3. Un déterminant en postposition constitue un groupe accentuel à part. *Un mouve`ment inso`lite. Une nu`ance particulière.*

Syntagme

Un syntagme «c'est une unité phonétique, qui exprime un tout sémantique, se formant au cours même de la parole et pouvant comprendre soit un seul, soit plusieurs groupes rythmiques» (Scerba).

Comme unité phonétique le syntagme a ses caractéristiques particulières: **l'accent** (l'accent syntagmique qui frappe le dernier groupe accentuel du syntagme est plus proéminent que les accents des autres groupes accentuels précédent le dernier), **la mélodie** (le mouvement musical), **la pause** (qui n'est pas obligatoire),

l'enchaînement (qui ne se fait pas d'un syntagme à l'autre), **la longueur rythmique** (à la fin du syntagme).

Les syllabes accentuées et inaccentuées se succèdent dans la chaîne parlée. Toute syllabe impaire à partir de celle qui porte l'accent final est affectée d'un **accent secondaire**.

On n'ose `pas dé`sobé`ir. Il `revient `tard. Ta petite `vie mé`lanco`lique.

Ce qui délimite le groupe accentuel, ce qui constitue sa caractéristique capitale, c'est l'accent qui frappe sa dernière syllabe. **La liaison** et **l'enchaînement** contribuent à l'unité phonétique de l'ensemble.

Glossaire de termes

Affrication – est un phénomène phonétique qui affecte les consonnes occlusives dont la phase finale d'articulation (ou détente) laisse percevoir un léger et bref son fricatif. Ces consonnes sont dites affriquées.

Allophone – les allophones sont les variantes contextuelles (ou combinatoires) d'un phonème, dont ils constituent par conséquent une réalisation effective, susceptible de varier selon l'environnement. Ainsi, en français, le phonème /k/ se réalise-t-il différemment selon qu'il est vélaire, par exemple dans [ku], ou qu'il est palatal, par exemple dans [ki]. Il s'agit dans les deux cas de deux allophones du même phonème.

Alphabet phonétique international (API) – a été créé par l'association phonétique internationale, fondée en 1886 par le linguiste français Paul Edouard Passy (1859 – 1940). Elaboré par les phonéticiens britanniques et français, l'API s'est donné pour objectif de permettre une transcription des principales réalisations phonétiques des différentes langues du monde, au moyen d'un système graphique rationnel adapté aux nécessités de l'enseignement. L'API repose sur le principe selon lequel à chaque son du langage doit correspondre un seul signe graphique, et inversement.

Alternance – la notion d'alternance est principalement utilisée pour décrire les formes différentes d'un phonème (allophones) dont la réalisation est susceptible de varier selon l'environnement linguistique. Le phénomène de la distribution complémentaire repose ainsi sur des faits d'alternance, dans l'ordre phonologique.

Alvéolaire – le terme sert à qualifier le lieu d'articulation des consonnes situé au niveau des alvéoles des incisives supérieures. L'articulation dite alvéolaire est réalisée par le soulèvement d'un apex (pointe de la langue) ou de la partie antérieure du dos de la langue contre cette zone. En français cela concerne les consonnes [l], [r] roulé (consonnes apico-alvéolaires) et [s], [z] (consonnes prédorso-alvéolaires).

Antérieure – on qualifie d’antérieures les réalisations phonétiques dont le lieu d’articulation est situé dans la partie antérieure de la cavité buccale. Le terme est employé principalement pour le classement des voyelles. En français, les voyelles antérieures sont des voyelles palatales en ce que leur articulation entraîne un déplacement de la langue vers le palais dur], [a]□: [i], [e], [ɛ], [ɛ e].□[y], [ø], [œ], [o

On désigne par le terme d’artériorisation un mouvement de déplacement des phones vers l’avant de la cavité buccale.

Aperture – ce terme désigne le degré d’ouverture du canal buccal pendant la phonation. L’aperture est déterminée, selon la nature des phones, par le niveau d’écartement et d’étirement des lèvres, ou par le volume de l’espace compris entre la position la plus élevée de la langue dans la cavité buccale et le lieu d’articulation (palais dur, palais mou). Un phonème consonantique ou vocalique, est dit ouvert ou fermé selon que la dimension verticale du canal buccal est importante ou réduite. L’aperture constitue notamment un critère fondamental pour la classification des articulations vocaliques, laquelle varie selon la langue. Le français dispose par exemple de quatre degrés d’aperture des voyelles : /+fermé/ ex. [i], /-fermé/ ex. [e], /-ouvert ex. [ə]/, /+ouvert ex. [ɑ]/.

Apicale – sert à décrire l’articulation de certaines consonnes, caractérisées par une élévation de l’apex s’approchant de la partie antérieure du palais dur, des alvéoles ou des dents, ou bien entrant en contact avec ces zones articulatoires supérieures. Le préfix apico- sert à former de nombreux termes décrivant le lieu d’articulation des consonnes (ex. apico-dentale, apico-palatal, etc).

Arrondie – terme servant à caractériser certaines voyelles dont l’articulation est réalisée notamment par l’arrondissement et l’avancée des lèvres, par distinction avec voyelles dites rétractées. En français, par exemple, le système vocalique oppose les voyelles antérieures non arrondies (ou rétractées) [i], [e], [ɛ] aux voyelles antérieures arrondies [y], [ø], [œ].

Articulation – dans le domaine phonétique et phonologique, le terme d’articulation sert à décrire le mouvement des organes de la phonation déterminant la nature des ondes sonores émises dans la production des sons du langage. On appelle *points* ou *lieux* d’articulation, les endroits où le passage de l’air laryngé est le plus étroit. Ces points dépendent notamment du resserrement des lèvres ou du rapprochement de la langue vers le palais ou le pharynx. On appelle mode d’articulation la manière dont l’air circule dans le canal expiratoire, produisant selon le cas friction, occlusion, constriction, etc.

Aspirée – on qualifie d’aspirée une consonne dont l’articulation est immédiatement suivie d’un bruit sourd (ou souffle). Ce souffle est perceptible entre la phase finale de l’articulation consonantique et la phase initiale de l’articulation

vocalique qui suit. La glotte, qui s'est ouverte pour l'émission de la consonne aspirée, se referme pour l'émission de la voyelle. Dans cet intervalle l'air qui s'échappe produit, par son frottement contre les parois, le son aspiré.

Assimilation – est un type de métaplasme qui se caractérise par le fait qu'un phonème adopte un ou plusieurs traits articulatoires d'un autre phonème de son environnement. Ces deux phonèmes peuvent être contigus, ou bien placés à distance à l'intérieur d'un mot (métaphonie). L'assimilation peut être *totale*, si le phonème assimilé perd ses caractéristiques et adopte tous les traits du phonème qui l'assimile. Elle peut être *partielle*, si le phonème assimilé conserve une partie de ses traits. L'assimilation est dite *progressive* quand elle s'exerce de gauche à droite : par exemple dans le deuxième syllabe de *subsister* [sybziste], le phonème [z] résulte d'une sonarisation de /s/ au contact de la consonne sonore /b/. L'assimilation est dite *régressive* quand elle s'exerce de droite à gauche : par exemple dans *anecdote* [anɛkdɔt], fréquemment prononcé [anɛgdɔt], la consonne sourde /k/ se sonorise en /g/ au contact de la consonne sonore /d/, placée dans une position syllabique différente.

Atone – le terme sert à qualifier un phonème, un morphème ou une syllabe dépourvus d'accent.

Centrale – on qualifie de centrales (ou moyennes) les réalisations phonétiques vocaliques dont le lieu d'articulation est situé dans la partie centrale de la cavité buccale, entre le palais dur et le voile du palais. En français, le [ə] dit caduc ou instable est une voyelle centrale.

Consonne – type de son produit par la phonation caractérisé par un bruit résultant de l'obstruction, totale ou partielle, du passage de l'air dans le canal buccal en un ou plusieurs points, et dont la perception est réputée difficile sans le soutien d'une voyelle précédente ou suivante.

Constriction – est un phénomène de resserrement du conduit vocal qui entrave partiellement le passage de l'air phonatoire, créant un bruit de frottement ou de friction caractéristique de l'articulation des consonnes dites constrictives (ou fricatives)

Dentale – les consonnes dites dentales sont articulées au moyen du rapprochement de la lèvre inférieure, de l'apex, ou de la partie antérieure du dos de la langue avec les incisives supérieures ou leurs alvéoles. Selon le lieu de rapprochement on distingue, notamment en français, les consonnes labiodentales : [f],[v] ; les consonnes apico-dentales [t], [d], [n] ; les consonnes apico-alvéolaires [l], [r] (r dit roulé) ; les consonnes prédorso-alvéolaires [s],[z].

Diphthongue – une voyelle complexe qui se caractérise par une modification du timbre en cours d'émission. Cette voyelle complexe ne forme qu'une seule unité syllabique. Seule une voyelle longue, ou allongée, peut se diphthonguer. Les langues

allemande, anglaise, espagnole, italienne, portugaise, notamment, possèdent des diphtongues. Le français moderne en est dépourvu.

Dissimilation – est un type de métaplasme caractérisé par un changement phonétique qui réside dans une différenciation de deux phonèmes identiques non contigus dans un même mot. Par exemple, dans le passage du latin à l'espagnol, la forme *arbor* (« arbre ») a évolué en *arbol*, par dissimilation.

Dorsale – une consonne dont l'articulation est réalisée par le rapprochement de la partie supérieure de la langue (ou dos de la langue) et du palais. Selon que le rapprochement engage les régions antérieure, médiane ou postérieure du dos de la langue l'articulation est dite prédorsale, médiodorsale, postdorsale.

Explosive – une consonne occlusive, en raison de son mode d'articulation caractérisé par le bruit de l'air phonatoire brusquement explosé. Par opposition aux consonnes dites implosives, le terme est également employé pour qualifier les consonnes d'ouverture de syllabes, caractérisées par le bruit d'explosion provoqué par l'ouverture du canal buccal : par exemple *par* [par] ([p]).

Fricative – l'articulation d'une consonne fricative se caractérise par un resserrement du conduit vocal, ce qui entraîne une impression de friction ou de sifflement produite par le passage de l'air phonatoire dans la zone de constriction : par exemple, [f], [v], [s], [z], [ʃ], [ʒ] sont des consonnes fricatives en français. Les consonnes fricatives sont parfois identifiées par le terme de *constrictives* ou encore *spirantes*.

Géminée – à partir du verbe *geminare* en latin classique, « doubler, mettre deux choses ensemble ». La gémiation est un phénomène de renforcement articulaire des consonnes. On appelle géminées les consonnes perçues comme plus longues que les consonnes simples du fait de l'intensité particulière de leur articulation : ex. le français illégitime [il:ezitim].

Graphème – est l'unité graphique minimale constitutive d'un système d'écriture. Il doit être tenu pour un élément abstrait dont la réalisation concrète est assurée par des graphes.

Graphie – par ce terme on désigne d'une façon générale la représentation de la langue au moyen d'un système d'écriture. La notion vise généralement les unités de niveau lexical ou infra-lexical. Entrent par exemple dans son champ d'application non seulement l'orthographe, que celle-ci soit conforme ou non à l'usage et aux règles prescrites, mais aussi les diverses formes de transcription de l'oral assurées par les alphabets phonétiques.

Hiatus – mot d'origine latine signifiant « ouverture », dérivé du verbe *hiare*, « s'entrouvrir, béer ». On appelle hiatus l'émission de deux voyelles contiguës articulées séparément, et appartenant donc à deux syllabes différentes. Cette rencontre vocalique s'observe à l'intérieur du mot (ex. créer [kree]), ou à la frontière

de deux mots (ex. à Arthure [aartyr]). Il existe de nombreux procédés d'évitement de l'hiatus dans les langues, notamment en français, dont la syllabation adopte le plus souvent le patron distributionnel consonne + voyelle.

Implosive – on qualifie d'implosives les consonnes situées dans la partie de la syllabe correspondant à sa phase de tension décroissante : ex. dans par [par], la deuxième consonne est implosive. Du point de vue de l'évolution phonétique, cette position faible conduit dans de nombreux cas à un affaiblissement, à une assimilation régressive, puis à un effacement de la consonne.

Labiale – on qualifie de labiales les consonnes dont l'articulation est principalement déterminée par l'arrondissement des lèvres. On distingue deux types d'articulation labiale dans la formation des consonnes : l'articulation labiale, réalisée avec les lèvres supérieure et inférieure (ex. [p], [b]), et articulation labiodentale, réalisée avec la lèvre inférieure mise au contact des incisives supérieures (ex. [f],[v]). On appelle *labialisation*, notamment le phénomène d'arrondissement des lèvres associé de manière secondaire à l'articulation de certaines consonnes au contact de voyelles labialisées (ou arrondies). Ex. : [t] au contact de [u] ou [y] dans *tout* [tu], *tu* [ty].

Laryngale – on appelle laryngales des consonnes occlusives de type glottal, produites par un rétrécissement de la glotte provoquant un bruit de frottement associé à l'aspiration : ex. laryngale sourde [h], dans l'anglais *how*.

Lattérale – les consonnes occlusives dont l'articulation est caractérisée par un échappement de l'air phonatoire d'un côté (unilatérales) ou de deux côtés (bilatérales) de la langue, l'air expiré devant contourner un obstacle central constitué généralement par l'apex. Le terme sert à désigner les diverses réalisations phonétiques de *l*.

Monophthongue – on appelle monophthongue, par distinction avec les diphtongues et les triphthongues, un phonème vocalique simple qui ne connaît pas de modification de timbre en cours d'émission. Par exemple, /a/, /e/, /ø/, /ɛ/ etc.

Nasale – voyelles ou consonnes dites nasales lorsque leur articulation est caractérisée par le passage dans les fosses nasales d'une partie de l'air phonatoire en provenance du larynx. Lorsque le voile du palais est relevé, l'air circule à travers la seule cavité buccale et l'articulation des phonèmes est exclusivement oral. Lorsqu'il s'abaisse, l'air se répartit entre les cavités buccale et nasale, provoquant un phénomène de nasalisation. Les consonnes nasales connaissent différents lieux d'articulation : ex. labiale [m], dentale [n], palatale [ɲ], vélaire [ŋ]. Leur réalisation est « sonante » (ou continue), et généralement voisée. Les phonologues s'accordent sur le caractère quasi universel de l'opposition des résonances orale et nasale concernant les consonnes. Inversement, les voyelles nasales sont ignorées dans un grand nombre de langues, notamment européennes, à l'exception toutefois du

portugais, du polonais et surtout du français, qui en compte [[ɑ]] [œ] quatre [ε].

Neutralisation – on appelle neutralisation une forme de syncrétisme de type phonologique, caractérisé par la disparition d'une opposition distinctive dans un contexte phonique déterminé. L'unité résultant de la neutralisation est appelée archiphonème.

Occlusion – est la fermeture du conduit vocal provoquée par le rapprochement voire par le contact des lèvres, ou des cordes vocales, ou encore par celui de l'apex ou du dos de la langue avec telle ou telle région du palais. Cette fermeture du conduit vocal entrave momentanément le passage de l'air phonatoire. On appelle *occlusive* les consonnes présentant cette caractéristique articulaire. L'articulation d'une consonne occlusive passe par trois phases : l'implosion (ou fermeture), la tenue (ou maintien de la fermeture), l'explosion (ou détente). Au plan articulaire on classe les occlusives selon le lieu d'occlusion. Pour le français, par exemple, on distingue les occlusives bilabiales [p], [b] ; apico-alvéolaire ou apico-dentales [t], [d] ; dorso-palatales ou dorso-vélaires [k], [g].

Orale – voyelles et consonnes dites orales (c'est à dire non nasales) lorsque leur articulation est réalisée par une élévation du voile du palais qui entraîne la fermeture des fosses nasales, l'air phonatoire s'écoulant à travers la seule cavité buccale. Par exemple, en français, les voyelles [ε],[œ],[α],[ø] sont des voyelles orales par distinction [[ɑ]] avec les voyelles nasales [ε]. Les consonnes [t], [d] sont les consonnes orales, par [[œ]] distinction avec les consonnes nasales [m] ou [n].

Orthoépique – ce terme sert à désigner le domaine de la phonétique normative, dont l'objet est la définition des règles de bonne prononciation de la langue. L'orthoépique énonce donc, en matière de prononciation, des prescriptions normatives reconnues à l'intérieur d'une communauté linguistique.

Palais – est la cloison qui forme la partie supérieure de la cavité buccale, ainsi qu'une partie de sa paroi postérieure. Il sépare cette cavité des fosses nasales et du pharynx. Le palais est constitué dans sa région antérieure d'une partie osseuse et rigide (la voûte palatine), dite *palais dur*, et dans sa région postérieure d'une partie souple et mobile formant le voile du palais, dite *palais mou*, terminée par la luette. Le palais dur est la zone d'articulation des réalisations phoniques palatales, aussi bien vocaliques que consonnes. Le palais mou est la zone d'articulation des réalisations phoniques vélaires (voyelles et consonnes) et uvulaire (consonnes).

Palatalisation – est une type d'assimilation affectant une voyelle ou une consonne au contact d'un phonème palatal: ex. la consonne vélaire [k] est palatalisée au contact de [i] dans *qui*. Cette articulation, qui caractérise par un resserrement entre le dos de la langue et la voûte du palais, peut produire un son proche du yod qui

s'accompagne d'un effet auditif de mouillure. La palatalisation résulte ainsi d'un changement phonétique caractérisé par une avancée du point d'articulation d'un phonème.

Phonation – est l'ensemble des mécanismes physiologiques et neurophysiologiques qui contribuent à l'émission des sons du langage articulé (ou phones). Elle requiert : une source d'énergie, qui lui est fournie par la production du souffle provenant de la respiration ; un organe vibratoire, constitué par les cordes vocales ; un système de résonance, qui lui est fourni par la cavité buccale, les fosses nasales, et le pharynx ; un système de coordination et de synchronisation, fourni par le système nerveux.

Phone – on appelle parfois phones les matériaux sonores du langage. Dans cette perspective, les phones sont la substance de l'expression, et constituent par conséquent l'objet d'étude de la phonétique, qui fait entrer dans son champ la composition acoustique et l'origine physiologique des éléments de la parole. Lorsque les phones sont traités du point de vue de la communication verbale, la substance sonore qu'ils constituent est envisagée de manière fonctionnelle et décrite par le terme de phonème. Les phonèmes représentent non la substance mais la forme de l'expression.

Phonème – est l'unité minimale distinctive de la deuxième articulation de langage. C'est une unité fonctionnelle. L'inventaire des phonèmes d'une langue donnée, et l'étude de leur organisation en systèmes sont l'objet de la phonologie. Chaque langue comporte un nombre fini et constant de phonèmes. D'une langue à l'autre, ce nombre peut toutefois varier considérablement (entre une dizaine et une centaine de phonèmes environ). Comme unité appartenant au niveau systémique de la composition phonologique d'une langue, les phonèmes sont définis par des traits distinctifs qui permettent de les opposer les uns aux autres : par exemple en français, le phonème /b/ se caractérise par les traits 'sonore' (vs 'sourde' /p/), 'bilabial' (vs 'labiodental' /v/), 'oral' (vs 'nasal' /m/) etc. On appelle *archiphonème* la neutralisation de l'opposition distinctive entre deux phonèmes, qui aboutit à l'apparition d'une nouvelle unité fonctionnelle. Par exemple, l'opposition des phonèmes /s/ et /z/, fréquente en français, est neutralisée devant le phonème /m/ dans les mots suffixés en -isme, lesquels peuvent être articulés [ism] et [izm]. L'archiphonème /S/ recouvre ici l'ensemble des traits distinctifs de chacun des deux phonèmes.

Postérieure – la réalisation phonique dont le lieu d'articulation est situé dans la partie postérieure de la cavité buccale. Le terme est employé principalement pour le classement des voyelles. En français, les voyelles postérieures sont des voyelles vélaires en ce que leur articulation entraîne un déplacement de la langue vers le palais mou (ou voile du palais) : [u], [o], [ɔ], [ɑ]. On désigne [ɔ], [ɑ] par le

terme de postériorisation un mouvement de déplacement des phones vers l'arrière de la cavité buccale.

Résonateur – est une cavité qui amplifie l'onde sonore qui la parcourt. Dans la phonation, les diverses cavités du conduit vocal (pharynx, cavité buccale, fosses nasales, cavité labiale) exercent une action de résonance sur l'onde sonore produite par la vibration des cordes vocales. Ce sont des résonateurs. Leur configuration se modifie selon la position de la langue, du voile du palais et des lèvres. La position des organes de la phonation détermine le lieu d'articulation des phones, et leur type.

Sifflante – consonne fricative (ou constrictive) caractérisée sur le plan acoustique par l'émission d'un son aigu, diffus, continu, et strident, résultant d'une position de la langue qui canalise l'air phonatoire entre les incisives, ce qui produit un effet de sifflement : par exemple, en français, les consonnes [s] et [z], dans *salle* et *zoo*, sont sifflantes.

Sonante – on qualifie de sonore, ou de voisé une consonne dont l'articulation est caractérisée par un échappement libre ou faiblement entravé de l'air phonatoire par les cavités supraglottiques, ce qui la rapproche des voyelles. Dans cette classe entrent les consonnes nasales, liquides, vibrantes, et les glides. Par opposition, sont dites *bruyantes* les consonnes dont l'articulation est caractérisée par une entrave à l'échappement de l'air, ce qui concerne les occlusives et les fricatives.

Sonore – un phonème dont l'articulation s'accompagne d'une vibration périodique des cordes vocales. Par exemple, les phonèmes voisés (sonores) /b/, /d/, /g/, /v/, /z/, /ʒ/ forment une partie de la série des consonnes sonores du français, par distinction avec des phonèmes /p/, /t/, /k/, /s/, /ʃ/, correspondant à la série des consonnes *sourdes*, qui sont articulées sans vibration des cordes vocales.

Timbre – est la qualité acoustique d'un son vocalique ou consonantique, qui résulte notamment de l'audibilité des harmoniques lors du passage de l'onde sonore dans les cavités de l'appareil phonatoire.

Uvulaire – cet adjectif caractérise l'articulation des consonnes qui se réalise par le rapprochement ou de contact de la partie postérieure du dos de la langue vers la luette, c'est-à-dire vers l'extrémité du voile du palais.

Variante – les diverses réalisations effectives d'une unité fonctionnelle, notamment dans les domaines phonologiques. Les variantes dites libres sont des réalisations de phonèmes qui présentent une distribution similaire. L'environnement linguistique où elles apparaissent ne permet pas de prévoir leurs occurrences. Les variantes idiolectales, sociolectales ou stylistiques, sont des variantes libres. Les variantes dites contextuelles (ou combinatoires) d'une unité fonctionnelle sont des réalisations conditionnées par l'environnement linguistique. Elles sont en distribution complémentaire, et par conséquent, s'excluant mutuellement, elles ne

peuvent pas apparaître dans le même environnement. Les variantes contextuelles de phonèmes sont des allophones.

Vélaire – cet adjectif caractérise l’articulation des voyelles ou des consonnes qui se réalisent par l’intervention du voile du palais mou. Les voyelles vélares sont également désignées par le terme de voyelles *postérieures*, et les consonnes vélares par celui de consonnes *postpalatales*.

Vibrante – une consonne dont l’articulation se caractérise par une ou plusieurs occlusions produites par la vibration de l’apex, des lèvres, ou de la luette au passage de l’air : par exemple le *r* apico-alvéolaire du français de Bourgogne [r]. L’articulation vibrante caractérisée par une seule occlusion est dite *battue*. L’articulation vibrante caractérisée par plusieurs occlusions est dite *roulée* (cas du *r* bourguignon).

Voyelle – type de son produit par la phonation, caractérisé par un échappement libre de l’air à travers le canal buccal, par distinction avec les consonnes. Les voyelles résultent d’une vibration périodique de l’air provoquée par le mouvement des cordes vocales. Leur configuration varie selon la forme prise par les résonateurs.

EXERCICES :

I. Phonétique articulatoire

1. Le classement des articulations du français contemporain standard

Exercice 1

Complétez le texte suivant :

Les voyelles sont dites d’avant ou ... si elles comportent une poussée vers l’avant de la ... de la masse de la ... (exemple : ... dans île), d’arrière ou ... s’il y a ... (exemple : ... ours). La voyelle ... de *mule* se distingue du *i* de *mille* par l’ ... des lèvres ; le ... de *dé* se distingue du ... de *dit* par un plus grand ... , c’est-à-dire qui ... est plus ouvert et *i* plus

Exercice 2

Définissez en termes de phonétique articulatoire les sons suivants du français :

[p], [t], [k], [b], [d], [g], [r], [l], [z], [s], [v], [w], [j], [ʔ]

Exercice 3

Une articulation complexe qui combine une articulation palatale et une articulation consonatique spécifique est dite palatalisée. Définissez une articulation *labio-vélarisée, vélarisée, pharyngalisée, glottalisée*.

Exercice 4

1. Dans quelle position les consonnes [k] et [g] sont-elles prévélaires ?
2. Quelles sont les consonnes occlusives labiales sonores ? Par quel trait se distinguent-elles ?
3. Quelles sont les consonnes occlusives dentales ?
4. Quelles sont les consonnes fricatives labio-dentales ? Par quel trait se distinguent-elles ?
5. Quelles sont les trois voyelles les plus fermées ?
6. Quelles sont les voyelles antérieures non labiales ?
7. Quelle est la semi-consonne postdorso-vélaire ?

Exercice 5

1. Quelle articulation les consonnes [k] et [g] prennent-elles devant [i], [e], [ɛ], [y] ?
2. Quelle est la consonne occlusive dentale sourde ?
3. Quelles sont les consonnes occlusives labiales ?
4. Quelles sont les consonnes fricatives alvéolaires ? Par quel trait se distinguent-elles ?
5. Quelles sont les trois voyelles les plus ouvertes ?
6. Quelles sont les voyelles labialisées nasales ?
7. Quelle est la semi-consonne médiodorso-palatale ?

Exercice 6

1. Dans quelle position les consonnes [k] et [g] sont-elles postvélaires ?
2. Quelle est la consonne occlusive labiale sourde ?
3. Quelles sont les consonnes occlusives sonores nasales ?
4. Quelles sont les consonnes fricatives sourdes ?
5. Quelles sont les quatre voyelles nasales ?
6. Quelles sont les voyelles postérieures orales ?
7. Quelles sont les deux semi-consonnes labiales ?

2. Variantes combinatoires. Assimilation

Exercice 1. Repérez les assimilations de sonorité possibles dans les phrases suivantes

1. Il a obtenu son accord.
2. Je connais cette intrigue stupide.

3. Tu as fait quelques erreurs.
4. Il est assis sur une branche d'arbre.
5. Il étudie le paganisme hellénique.

Exercice 2. Repérez les assimilations de sonorité possibles dans les phrases suivantes

1. Il descendit dans une cave sombre.
2. C'est un code trop complexe.
3. Tu oublies ton sac de plage.
4. Je l'ai envoyé *ad patres*.
5. On lui a offert une cape de mousquetaire.

Exercice 3. Repérez les assimilations de sonorité possibles dans les phrases suivantes.

1. C'est un truc de bricoleur.
2. Il est attiré par l'occultisme.
3. J'ai assisté à une vente de meuble.
4. Je crois que c'est une crise sérieuse.
5. Quelle étrange coïncidence !

3. La distribution du [ə] caduc

Exercice 1. Etudiez la réalisation du [ə] caduc dans le texte suivant et transcrivez ce dernier en API

Si l'esprit français, strictement imaginaire et abstrait, donc poétique, jette un éclat, ce ne sera pas ainsi : il répugne, en cela d'accord avec l'Art dans son intégrité, qui est inventeur, à la légende. Voyez-le, des jours abolis ne garder aucune anecdote énorme et fruste, comme une préscience de ce qu'elle apporterait d'anachronisme dans une représentation théâtrale, Sacre d'un des actes de la Civilisation. A moins que la Fable, vierge de tout, lieu, temps et personne sus, ne se dévoile empruntée au sens latent en le concours de tous, celle inscrite sur la page des Cieux et dont l'Histoire même n'est que l'interprétation, vaine, c'est-à-dire un poème, l'Ode. (Mallarmé, Richard Wagner. *Réverie d'un poète français*,. 1885)

Exercice 2. Etudiez la réalisation du [ə] caduc dans le texte suivant et transcrivez ce dernier en API

C'était l'intention fondamentale de l'unanimisme que de faire vivre des être collectifs. Jules Romains a su entrecouper les destinées individuelles par de vastes tableaux d'ensemble. Au tome premier, la « Présentation de Paris à cinq heures du soir » réussit à communiquer la vision d'un être immense. Ici, comme en d'autres endroits, le romancier analytique et froid devient un poète inspiré. Il chante la poésie du monde moderne. Il suggère les échanges, les circulations, les brassages qui

s'accomplissent. A ce tableaux panoramique de Paris, font écho, par la suite, les promenades qu'effectuent, à travers la ville, les héros des Hommes de bonne volonté. (*M. Raimond, Le roman depuis la révolution, 1967*)

Exercice 3

4. Les faits de liaison

Exercice 1

Etudiez la réalisation des liaisons dans le texte suivant et transcrivez ce dernier en API :

Jean-François Joly a reçu commande de la part du ministère de l'Agriculture d'une mission photographique dans un village gersois, Avezan. A charge pour lui de réunir les portraits des habitants de la commune. Les agriculteurs sont la majorité, hommes et femmes. Il y a aussi quelques employés, quelques enfants, le médecin et un rasta. Joly les photographie de face, en plein air ou dans une cuisine, à mi-corps ou en pied. La plupart regardent droit vers l'objectif. A première vue, rien de plus simple, une galerie de figures, l'inventaire d'une population peu nombreuse. Pour donner à sentir la qualité de l'oeuvre, le mieux est de dire ce qu'il n'est pas : ni racoleuse, ni démagogue, ni misérabiliste, ni syntémarique qu'eux-mêmes et ne se réduisent à une définition sociologique élémentaire. (*Le Monde du 15 août 1998*)

Exercice 2. Etudiez la réalisation des liaisons dans le texte suivant et transcrivez ce dernier en API :

Dans ces dernières années (et c'est peut-être une suite de nos mouvements politiques), l'Art s'est empreint d'histoire plus fortement que jamais. Nous avons tous les yeux attachés sur nos Chroniques, comme si, parvenus à la virilité en marchant vers de plus grandes choses, nous nous arrêtons un moment pour nous rendre compte de notre jeunesse et de ses erreurs. Il a donc fallu doubler l'INTÉRÊT en y ajoutant le SOUVENIR.

Comme en France allait plus loin que les autres nation dans cet amour des faits et et que j'avais choisi une époque récente et connue, je crus aussi ne pas devoir imiter les étrangers, qui, dans leurs tableaux, montrent à peine à l'horizon les hommes dominants de leur histoire [...]. Un traité sur la chute de la féodalité, sur la position extérieure et intérieure de la France au XVIIe siècle, sur la justice aux mains des parlements ou des commissions secrètes et sur les accusations de sorcellerie, n'eût pas été lu peut-être ; le roman le fut (*Vigny, Réflexions sur la vérité dans l'art, 1826*).

II. Phonologie

Exercice 1. Soit une langue où les articulations occlusives apparaissent dans les conditions suivantes :

A. Occlusives orales :

1. A l'initiale : [paba], [phaba], [tana], [thana], [kada], [khada].
2. Devant [r] et après nasale: [apra], [aphra], [tatra], [tathra], [akra], [akhra], [panta], [pantha], [pampa], [pampha], [aNka], [aNkha] ;
3. A l'intervocalique : [paba], [pabha], [ada], [adha], [kaga], [kagha]

B. Occlusives nasales :

1. A l'initiale : [nada], [Nada], [mada]
2. A la finale : [tagam], [tagan], [tagaN]
3. A l'intervocalique : [tama], [tana], [taNa]
4. Devant occlusive non nasale : [panta], [pantha], [pampa], [pamha], [aNka], [aNkha].

Donnez sous la forme d'un ou deux tableaux commentés sommairement, une description phonologique des occlusives de cette langue.

(NB : Le signe *h* indique que l'occlusive qui se précède est aspirée ; le signe *N* note une nasale dorsale).

Exercice 2

A partir du corpus suivant (où les mots sont donnés dans leur orthographe) : *paix, port, pur, pour, peu, pas, pus, pire, pou, perd, par, peur, pis* — , quel système phonologique serait-on en droit de postuler pour les voyelles du français et quelle(s) remarque(s) appellerait-il ?

Exercice 3. Type de syllabes et timbre des voyelles : Répartissez les unités suivantes dans le tableaux ci-après proposé et discutez de la répartition des voyelles à double timbre :

Sélecteur, été, cosmonaute, portrait, côteau, peur, peureux, peureuse, caustique, treize, treizième, morceau, émeu, caution, exception, honorer, cause, exégèse, dos, dossier, veine.

Syllabe non accentuable		Syllabe accentuable	
Syllabe ouverte	Syllabe fermée	Syllabe ouverte	Syllabe fermée
...
...

Exercice 4

Donnez la transcription phonologique des phrases suivantes :

1. Il a neigé pendant plusieurs jours.
2. C'est un enfant qui se révèle particulièrement coléreux.
3. Tu aimais la pâte d'amande.
4. Ce malheureux chien a une patte cassée.
5. Il a apprécié la visite de l'abbaye.
6. Elle est trop peureuse pour se pencher au bord du précipice.
7. Ce personnage ne va reconnaître son père qu'à la fin du roman.

pour un locuteur idéal dont le système phonologique possède ces trois caractéristiques :

- *absence des oppositions instables non neutralisables ;*
- *respect de toutes les oppositions instables neutralisables*
- *respect de toutes les autres oppositions du français standard.*

Exercice 5. *Donnez la transcription phonologique des phrases de l'exercice précédent (4) pour un locuteur idéal dont le système phonologique possède ces trois caractéristiques :*

- *respect des oppositions instables non neutralisables ;*
- *absence des oppositions instables neutralisables*
- *respect de toutes les autres oppositions du français standard.*

Exercice 6. *Donnez la transcription phonologique des phrases suivantes :*

1. J'ai déjà voyagé aux Pays-Bas.
2. Il reste là jusqu'à la semaine prochaine.
3. Il faut qu'il aille récupérer ta caution.
4. Un des escalier est en mauvais état.
5. Il a dû les mettre dans le tas de sable.
6. Ce chat retrouvera son maître sans aucune difficulté.
7. La banque m'a refusé ce nouvel emprunt.

- *absence des oppositions instables non neutralisables ;*
- *respect de toutes les oppositions instables neutralisables*
- *respect de toutes les autres oppositions du français standard.*

III. Système d'écriture

Exercice 1. A partir de la phrase proposée ci-dessous, faites l'inventaire des graphies notant le même son [k]. Quelle conclusion peut-on formuler sur les deux systèmes de notation ainsi illustrés ? Définissez, à l'aide de la phrase étudiée, la notion de double articulation.

Ce basketteur est accoutumé à une technique efficace pour acquérir une qualification extraordinaire

Questions pour la révision:

1. Objet d'étude de la phonétique.
2. Secteurs fondamentaux de la phonétique.
3. Branches de la phonétique.
4. Définition du phonème.
5. Le phonème appartient à:
a). la parole b). la langue c). la physiologie d). la didactique des langues.
6. Critères de la délimitation du phonème.
7. Définition de la variante de phonème.
8. La variante de phonème appartient à:
a). la psychologie b). la langue c). l'histoire d). la parole.
9. La norme orthoépique du français moderne a pour base la prononciation standardisée:
a). de l'est de la France b). du nord dont le centre est Paris c). de l'ouest d). du midi
10. L'orthoépique étudie l'ensemble de règles:
a). de l'écriture b). de la prononciation c). de la grammaire d). de la syntaxe.
11. Norme orthoépique générale.
12. Caractéristiques essentielles du style parlé.

Підсумковий контроль:

I. Choisissez une question théorique et répondez-y.

II. Choisissez la réponse correcte:

1. La phonostylistique étudie

- a. les éléments phoniques à valeur expressive
- b. le système de phonèmes d'une langue
- c. le système de variantes de phonèmes d'une langue

2. Le phonème /e/ n'existe pas

- a. à l'initiale du mot
- b. en syllabe fermée
- c. à la finale absolue du mot

3. Les phonèmes /œ/ et /o/ (ouvert) n'existent jamais

- a. à l'initiale du mot
- b. en syllabe fermée
- c. à la finale absolue du mot

4. La deuxième phase d'articulation est appelée

- a. détente

- b. tenue
- c. excursion

5. Dans le mot “classification” la consonne [s] est

- a. croissante
- b. décroissante
- c. géminée

6. Devinez de quelle voyelle il s’agit. Elle est mi-ouverte, antérieure, non labiale, nasale.

- a. /*Õ*/ b. /*Ë*/ c. /*Æ*/

7. La longueur historique disparaît

- a. à la finale absolue du mot
- b. dans la syllabe fermée
- c. dans la syllabe accentuée

8. Dans les mots *plaisir* [ple-zi:r], *aimer* [e-me] nous observons

- a. l’harmonisation vocalique
- b. l’accommodation
- c. l’assimilation progressive

9. Dans la série de mots “*mon fils et Alice*” nous avons un exemple de

- a. liaison facultative
- b. liaison obligatoire
- c. liaison interdite

10. Faites la transcription des mots en montrant la coupe syllabiquea. *perspicace* b. *atelier* c. *acrobatique* d. *parlementaire* e. *Activité*

Теми для самостійної роботи

1. Trois aspects de l’étude des unités phonique (physiologique, acoustique et linguistique).
2. Organes phonateurs (actifs et passifs), leur rôle dans la production des sons.
8. Principes de la transcription (transcription comme moyen spécial pour enregistrer les sons). Types de transcription.
3. Tendances contemporaines du vocalisme et du consonantisme.
4. Phonologie. Problèmes de l’analyse phonologique. Phonétique et phonologie.
5. Phonème et sa variante (allophone).
6. Méthodes de l’analyse distributive et sémantique, leur rôle dans l’identification des phonèmes dans la langue.

7. L'importance des caractéristiques pertinentes pour l'identification des phonèmes.
8. Les phénomènes propres à la chaîne parlée, la durée et la qualité des voyelles.
9. Modifications positionnelles des sons. Alternances phonétiques et hystoriques.
10. Liaison en tant que type d'alternance historique. Liaisons obligatoires, facultatives, interdites. Liaison vocalique. Enchaînements
11. Le son «ə» instable en tant qu'exemple d'alternance hystorique. La chute obligatoire, le maintien obligatoire, la chute facultative.
12. Syntagme. Groupe rythmique ou accentuel (accentuation).
13. Mélodies. Propositions énonciatives, interrogatives, impératives.
14. Phonétique syntactique. Accent final et accent secondaire. Accent d'insistance logique et affective.
15. Définition de la phonostylistique. Le niveau segmental et suprasegmental en phonostylistique.
16. Norme de la langue. Orthoépie. Variantes de prononcation régionales et sociales.

Методичні рекомендації з організації вивчення дисципліни

Курс теоретичної фонетики є логічним продовженням курсу практичної фонетики. Цей курс читається на третьому році навчання і призначений для студентів спеціальності 6.030500 – *мова та література (французька)*.

Курс теоретичної фонетики французької мови спрямований на поглиблення і систематизацію знань студентів з фонетичних особливостей французької мови та формування системних знань в галузі теорії фонології та сучасних концепцій теорії фонему як такої. Особлива увага приділяється вивченню артикуляційної бази французької мови та особливостям фонетики в територіальних варіантах, перш за все національних.

Отже, **метою** курсу є ознайомити студентів із загальними принципами та поняттями теоретичної фонетики. У зв'язку з цим курс передбачає такі **завдання**:

- закріпити і розширити знання студентів з фонетики, здобуті при вивченні курсу "Вступ до загального мовознавства";
- систематизувати елементи фонетичної теорії, засвоєні студентами при вивченні нормативного курсу з практичної фонетики;
- поглибити знання всіх компонентів фонетичної будови сучасної

французької мови в їх системі і в зіставленні з фонетичною будовою рідної мови;

- ознайомити студентів (в загальних рисах) з сучасними методами фонетичного дослідження та основними фонетичними поняттями.

Теоретичний курс охоплює характеристику основних аспектів (акустичного та артикуляційного) фонетики сучасної французької мови як науки, що вивчає як фізіологію звуків так і їхні акустичні особливості, її взаємозв'язок з іншими дисциплінами.

У результаті проведення лекцій і семінарських занять студенти повинні **знати:**

– основні поняття (базоволінгвістичні та фонетичні): звук, фонема, фонологія, орфоепія, інтонація, наголос, темп, тембр, пауза, синтагма, фраза тощо;

– специфіку вимови французьких голосних і приголосних, стилі французької вимови та їх особливості, теорію фонем та їх варіантів, поділ фраз на ритмічні групи, сегментацію мовного потоку, орфоепічну норму французької літературної мови;

– основні особливості звукової будови французької мови, методи та принципи лінгвістичного, анатоомофізіологічного та акустичного аспектів мовлення;

вміти:

– характеризувати звуки французької мови;

– аналізувати звуки мовного потоку, використовуючи методи та принципи акустичного та артикуляційного аспектів;

– розрізняти звуки мовного потоку за способом утворення, за участю голосу та діючим мовним апаратом;

– правильно вимовляти звуки та будувати речення, спираючись на динамічний ритм та мелодику французької мови.

Система контролю знань студентів здійснюється через:

- 1) поточний контроль – усне опитування на лекціях і семінарських заняттях, письмові роботи, а також тестові завдання, які мають на меті перевірити рівень теоретичних знань та практичних навичок з курсу теоретичної фонетики;
- 2) підсумковий контроль – два змістових модулі, які складаються з теоретичних питань та тестових завдань.

Методи контролю

Педагогічний контроль здійснюється з дотриманням вимог об'єктивності, індивідуального підходу, систематичності і системності, всебічності та професійної спрямованості контролю.

Використовуються такі методи контролю (усного, письмового), які мають сприяти підвищенню мотивації студентів-майбутніх фахівців до навчально-пізнавальної діяльності. Відповідно до специфіки фахової підготовки перевага надається усному і тестовому контролю. А також поточний контроль, тематичний контроль, підсумковий контроль.

Шкала оцінювання: національна та ECTS

Сума балів за всі види навчальної діяльності	Оцінка ECTS	Оцінка за національною шкалою	
		для екзамену, курсового проекту (роботи), практики	для заліку
90 – 100	A	відмінно	зараховано
80 – 89	B	добре	
70 – 79	C		
60 – 69	D	задовільно	
50 – 59	E		
26 – 49	F X	незадовільно з можливістю повторного складання	не зараховано з можливістю повторного складання
0-25	F	незадовільно з обов'язковим повторним вивченням дисципліни	не зараховано з обов'язковим повторним вивченням дисципліни

Références bibliographiques

1. Андрієвська Е.М., Дем'яненко М.Я. Сучасна французька вимова. Теорія і практика: навч. посіб. Київ : Видавничо-поліграфічний центр "Київський університет", 2004. 225 с.

2. Бігун О., Воронько Г., Фенюк Л. Фонетичні навички сучасної французької мови як складова комунікативної компетентності здобувачів вищої освіти // *Філологічні трактати*. 2022. Т. 14, №2. С.7-15. [https://www.doi.org/10.21272/Ftrk.2022.14 \(2\)-1](https://www.doi.org/10.21272/Ftrk.2022.14 (2)-1)
3. Воронько Г.М. Фонетичні особливості сучасної французької мови. *Сучасні дослідження з лінгвістики, літературознавства і міжкультурної комунікації (ELLIC 2022)*: матеріали VII Всеукраїнської науково-практичної конференції, м. Івано-Франківськ, 04-06 жовтня 2022 р. Івано-Франківськ, 2022. С. 281-283.
4. Воронько Г.М. Соціолінгвістичний підхід у дослідженнях фонологічної системи сучасної французької мови. *Débats scientifiques et orientations prospectives du développement scientifique: collection de papiers scientifiques «ΛΟΓΟΣ»*: des matériaux de la IV conférence scientifique et pratique internationale, Paris, 11 novembre 2022. Paris-Vinnytsia, 2022. P. 108-109.
5. Воронько Г.М. Інноваційні підходи у формуванні фонетичних навичок сучасної французької мови. *Science of XXI century: development, main theories and achievements: collection of scientific papers «SCIENTIA»* : III International Scientific and Theoretical Conference, Helsinki, December 2, 2022. Helsinki, Republic of Finland, 2022. P. 84-85.
6. Ковбанюк М. І. Формування соціолінгвістичної компетенції (СКЛ) як складника комунікативної мовної компетенції // *Наукові записки*. Серія: Філологічні науки. 2011. Вип. 86. С. 311-319.
7. Комірна Є.В. Теоретична фонетика французької мови : навч. посіб. для студ. вищ. навч. закл. Київ : Вид. центр КНЛУ, 2011. 421 с.
8. Nadjiba A, Abdelhanmid S. Conception d'un didacticiel pour la phonétique progressive du FLE dans l'enseignement universitaire algérien // *Synergies Algérie*. 2015. № 22. Pp. 207-216.
9. Abry D., Veldeman-Abry J. La phonétique : audition, prononciation, correction. Paris : CLE, 2008. 175 p.
10. Mordellet-Roggenbuck. I. Phonétique du français : théorie et applications didactiques. Empirische Pädagogik, 2010. 128 p.
11. Léon P., Léon M. Introduction à la phonétique corrective. Paris: Hachette, 1987. 98 p.
12. Yousif D-E. *Réalisation des voyelles du français standard par des arabophones du Qatar : étude phonétique contrastive* : thèse de doctorat en Phonétique, sous la direction de René Gsell. Université de Paris III. 1999.

Інформаційні ресурси

1. <http://www.unil.ch/ling/page12580.html>
2. <http://www.linguistes.com/phonetique/phon.html>
3. <http://post.queensu.ca/~lessardg/Cours/215/chap2.html>
4. <http://french.chass.utoronto.ca/linguistique/prosodie/pmartin/index.html>
5. <http://www.accents-de-france.fr.st/>
6. <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/linghist/exercicesph.html>
7. <https://www.verbotonale-phonetique.com/phonetique-phonologie/>